Actions Intégrées de Développement

Rapport d'activité 2024

Table des matières

1. Introduction 3

2. Les membres du réseau AID 5

3. Les stagiaires 7

4. L'AID Coordination et le cahier des charges 8

4.1 La représentation 8

4.2 L'aide à la gestion 13

4.3 L'aide au développement 18

4.4 La réflexion et l'animation pédagogique 25

4.5 L'information et la communication 31

5. Conclusions 33

Les temps forts de 2024 33

Les perspectives 2025 34

Annexes 37

1. Introduction

Le réseau des AID a, depuis son origine, l'ambition d'accompagner et de soutenir des acteurs de développement dans le domaine de la formation et l'emploi. Ce développement s'entend au départ des territoires, en fonction des besoins socioéconomiques locaux, au plus proche des acteurs de terrain et des publics, dans une perspective durable, solidaire et égalitaire.

Ces principes, nous veillons à les mettre en œuvre avec cohérence, tant dans nos actions, que dans nos méthodes. Il s'agit d'une vision que l'on pourrait qualifier de "progressiste", "constructive", qui s'incarne dans l'action et la mise en projet.

2024, une nouvelle rupture !

Après trois années fortement perturbées par le COVID et ses conséquences, une année 2023 de transition, les espoirs étaient grands de pouvoir enfin souffler en 2024 :

- Une grande partie des groupes de stagiaires affichent de nouveau complet.
- Le renouvellement d'agrément derrière soi, les équipes peuvent s'investir dans le développement structurel de leur travail.
- Les projets PRW touchent à leur fin et avec eux ressortent quantité de bonnes pratiques et d'ambitions de développement nouveaux en termes de reconnaissance des acquis de formation et de partenariats multiples.
- Les opérateurs Digistart déclinent de façon expérimentale le nouveau cadre d'agrément contribuant au plan d'inclusion du numérique.

Le début de l'année 2024 nous donnait des espoirs de stabilité et des envies de construire du neuf, plus sereinement. C'était sans compter sur les élections régionales et fédérales du mois du juin, lors desquelles les électeurs se sont prononcés pour un grand coup de barre à droite. Avec pour résultat des déclarations de majorité disruptives, matinées d'austérité, de lutte contre les chômeurs et de fragilisation de l'action des corps intermédiaires, entre autres choses…

Les ministres de l'emploi, tant au fédéral qu'à la région wallonne, se targuent de vouloir amener une rupture majeure avec les politiques de l'emploi précédentes. Depuis juin 2024, Pierre-Yves Jeholet, Vice-Président et Ministre wallon de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi et de la Formation, a fait plusieurs déclarations qui annoncent des implications significatives pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, notamment pour les Centres d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP), les Missions Régionales (MIRE) le FOREM, et surtout, les demandeurs d'emploi.

Ces changements ont des implications pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle :

- Réduction des financements : Jeholet a évoqué la nécessité d'une "cure d'amaigrissement" pour l'État wallon, ce qui signifiera une réduction des budgets alloués au secteur de la formation et singulièrement aux CISP, aux MIRE

et au FOREM. Cela limitera d'autant les ressources disponibles pour les programmes de formation et d'insertion.

- Changement de priorités : Les déclarations politiques évoquent une modification des priorités en matière de politiques d'insertion. Une focalisation accrue sur la conformité à certaines normes (mise à l'emploi rapide) pourrait marginaliser les initiatives visant à soutenir les groupes vulnérables.
- Stigmatisation des bénéficiaires : Les discours tenus par les différents ministres et les présidents de partis de la majorité alimentent un climat de méfiance envers les chômeurs et les bénéficiaires de l'insertion socioprofessionnelle, exacerbant ainsi les préjugés et rendant leur réinsertion plus difficile.

Ces ruptures brutales annoncées vont secouer assurément le secteur et plus encore les stagiaires. Mais le secteur des CISP a depuis toujours montré sa capacité de résistance d'une part et d'autre part son habilité à retourner les contraintes en opportunités nouvelles.

Le secteur va donc devoir se défendre tout au long de la législature. Il s'y est préparé dès 2024 (des groupes de travail se sont réunis pour préparer les négociations sur la révision potentielle du mécanisme de financement, sur la question de l'évaluation aux résultats et sur la réforme du paysage institutionnel). Le but est faire tout ce qui est possible pour préserver l'intégrité de nos missions et de nos valeurs au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Au-delà de ces aspects inquiétants, il est aussi essentiel de garder en ligne de mire les projets dans lesquels nous avons déjà investis et qui pourraient à l'avenir contribuer à porter l'action de demain : développement de nouvelles filières de formation, renforcement des partenariats, concrétisation de la reconnaissance des acquis en formation, développement de projets d'emploi d'insertion, etc. Autant d'opportunités qu'il nous revient de saisir.

2. Les membres du réseau AID

Avec 3 nouveaux membres ayant rejoint la fédération en 2024, le réseau AID se compose désormais de 27 associations, dont 22 en Wallonie et 5 à Bruxelles. On distingue 16 centres intégrés et 11 centres associés :

WALLONIE				
1	**Agir ensemble**	**Associé**	**DéFI**	Orientation professionnelle
2	**Agora**	**Intégré**	**DéFI**	Alphabétisation - Recherche d'emploi & FLE-Métiers - FLE-Métiers
3	**A Idées formation**	**Intégré**	**DéFI**	Bureautique - Communication graphique Economie sociale : Maintenance informatique
4	**Alter Form**	**Intégré**	**DéFI**	Aide-soignante - Gros-œuvre de la construction - Magasinier-Cariste - Ouvrier polyvalent du bâtiment
5	**AID Hainaut Centre**	**Intégré**	**EFT** **DéFI**	Maçonnerie - Menuiserie – Restauration Aide-soignante - Animation socioculturelle - Vente et étalage
6	**AID Soleilmont**	**Intégré**	**EFT**	Aménagement et entretien de parcs et jardins et maraîchage
7	**AID Val de Senne**	**Intégré**	**EFT** **DéFI**	Valoriste en ressourcerie - (Eco)Rénovation - Menuiserie - Menuiserie d'atelier Aide-ménagère - Aide-ménagère sociale
8	**CHOQ**	**Associé**	**DéFI**	Orientation professionnelle
9	**Croc'Espace**	**Intégré**	**EFT**	Restauration
10	**Depromesem**	**Associé**	**DéFI**	Bureautique - Orientation professionnelle - Orientation vers le numérique
11	**En Avant**	**Associé**	**DéFI**	Accompagnement et encadrement d'enfants
12	**Habilux**	**Intégré**	**EFT**	Aménagement et entretien de parcs et jardins - Restauration
13	**L'Escale**	**Intégré**	**EFT** **DéFI**	Aménagement et entretien de parcs et jardins - Parachèvement du bâtiment - Peinture - Ouvrier polyvalent en milieux naturels - Valoriste/Aide-menuisier Orientation professionnelle
14	**La Trêve**	**Intégré**	**DéFI**	Bureautique - Alphabétisation - Formation de base et FLE - Assistant logistique en milieu hospitalier

15	**Le Cid**	**Intégré**	**DéFI**	Aide-soignante - Aide-ménagère sociale - Orientation professionnelle
16	**Le Perron**	**Intégré**	**EFT**	Restauration - Orientation vers l'HoReCa
17	**La Calestienne**	**Associé**	**EFT**	Restauration - Eco-cantonnier - Eco-construction - Nettoyage - Orientation professionnelle
18	**La Charlemagn'rie**	**Associé**	**DéFI**	Formation de base/Remise à niveau - Formation de base en HoReCa - Bureautique - Accompagnement d'enfants
19	**La Passerelle**	**Associé**	**EFT**	Auxiliaire de l'enfance, encadrement et accueil d'enfants
20	**Mode d'emploi**	**Associé**	**DéFI**	Orientation professionnelle - Orientation et formation de base généraliste - Orientation et formation de base spécialisée
21	**Parfums du Monde**	**Associé**	**EFT**	Restauration
22	**RéSO**	**Associé**	**DéFI**	Orientation professionnelle
BRUXELLES				
23	**ARPAIJE**	**Associé**	**AFT**	Restauration
24	**CEFAID**	**Intégré**	**OISP**	Bureautique - Accueil et Tourisme - Webdesign - Gestionnaire PC & réseaux
25	**CF2m**	**Intégré**	**OISP**	Aide-comptable - Animation multimédia - Webdesign - Développement Web - Gestionnaire PC & réseaux Economie sociale : Communication digitale - Recyclage et réemploi de matériel informatique
26	**COFTEN**	**Intégré**	**OISP**	Gestionnaire PC & réseaux - Aide-comptable - Bureautique
27	**La Chôm'hier**	**Intégré**	**OISP**	Alphabétisation - Remise à niveau Economie sociale : Restauration

3. Les stagiaires

Les informations ci-après intègrent les données de l'ensemble des centres AID, qu'ils soient intégrés ou associés.

De façon globale, notre action en 2024 a concerné **2.401 stagiaires**, alors qu'en 2023 nous en avions accueilli 2.084. Le nombre de personnes accueillies en formation est en nette progression, et dépasse enfin le chiffre de 2019 avant la pandémie (2.187 personnes).

Le nombre d'heures prestées en 2024 s'élève à **1.039.591 h**. En 2023, les centres avaient pu réaliser 953.542 h. Si on met en perspective le nombre d'heures prestées en 2024 avec les 969.427 heures de 2019, le retour à la normale s'est plus que confirmé.

En annexe, différents graphiques détaillent l'analyse du public par sexe, suivant le niveau de qualification (dernier diplôme obtenu), l'âge, le statut administratif à l'entrée en formation et les résultats d'insertion par rapport à l'objectif professionnel (emploi ou formation).

4. L'AID Coordination et le cahier des charges

L'AID Coordination est l'outil commun pour animer le réseau et prester des services collectivement et individuellement pour l'ensemble de ses membres. Elle décline ses actions en 5 axes majeurs :

4.1 LA REPRÉSENTATION

A travers les relations partenariales (Interfédé, Febisp, Fesefa...) et les relations au politique, l'AID Coordination assure la représentation, la défense et la promotion des intérêts de tous les centres de formation du réseau AID.

L'AID Coordination veille à ce que les centres du réseau AID aient une bonne maîtrise des tenants et aboutissants des débats et soient donc impliqués dans la discussion, en particulier en amont des décisions. Cela rend indispensable une politique interne volontariste d'information et de communication. L'Inter-AID est le lieu de régulation de ces débats, tandis que le Bureau ou le CA de l'AID Coordination sont les lieux formels de prise de décision. Ces différentes instances se réunissent à un rythme mensuel afin de garantir une communication optimale et baliser l'exercice des différents mandats.

4.1.1 Les points marquants

- La représentation et la défense du secteur de l'ISP dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du décret PMTIC (à présent *Digistart*), réalisation et défense du mémorandum CISP dans le cadre des élections, défense du secteur CISP dans le cadre de la formation du nouveau gouvernement wallon, poursuite du travail de lobbying relatif à la programmation FSE.
- A Bruxelles, la représentation et la défense des intérêts du secteur par la Febisp, et par Daniel Fastenakel pour les AID, dans le cadre, notamment, de la nouvelle programmation FSE et les modalités financières y afférant[1].
- La concertation avec les acteurs et partenaires, les négociations avec les interlocuteurs politiques, entre autres sur les dossiers de mise en œuvre en 2024 des accords du Non-Marchand 2023.
- Une présence maintenue au sein du réseau européen CEC (Comité Européen de Coordination) a été apportée à la suite du départ du coordinateur. En juin 2024, une nouvelle équipe s'est constituée avec comme défi de relancer la dynamique du réseau.
- Une présence active au sein de l'Assemblée Générale de ConcertES, organisation de concertation et de représentation des acteurs de l'économie sociale. Le secteur

[1] Voir ci-après en rubrique 4.1.2.

de l'Économie Sociale étant en plein essor, les enjeux qui y sont liés se multiplient et il convient d'y prendre part pour défendre les intérêts des membres AID.

4.1.2 Les mandats externes "pour le compte de tous"

- Les instances de l'Interfédération des CISP (CA et AG) : Elles réunissent l'ensemble des représentants de chacune des cinq fédérations CISP actives en Wallonie et organisent la concertation et la représentation du secteur. C'est par ailleurs via l'Interfédé que sont organisées les rencontres de concertation avec les partenaires du secteur : FOREM, MIRE, SAACE, CPAS… auxquelles participent les représentants des fédérations. Outil précieux de la défense du secteur et de son développement, l'Interfédé est aujourd'hui fortement ébranlée dans sa structure. Avec une dotation non indexée et des frais fixes qui ont explosés (ancienneté des travailleurs, indexations salariales et inflation), l'Interfédé est contrainte de passer par une restructuration. Des choix difficiles devront être assumés par les administrateurs afin de garantir d'une part le maintien de la structure et d'autre part la capacité collective à défendre le secteur et continuer à soutenir son développement. Un travail important a été mené tout au long du second semestre 2024 en ce sens par le CA.
- Le GT politique (et GT juristes) de l'Interfédé instruit les dossiers à caractère politique en marge des instances de l'Interfédé. En 2024, plusieurs GT ont été mis en place afin de travailler spécifiquement sur les projets de réforme du gouvernement afin d'une part d'analyser et comprendre les intentions, ensuite en déduire les impacts potentiels et enfin se positionner en force de propositions alternatives.
- L'Organe d'Administration pédagogique et le GT pédagogique de l'Interfédé réunissent les fédérations CISP autour de la mission de formation continuée des travailleurs du secteur et des enjeux pédagogiques de l'accompagnement des stagiaires. En 2024, le GT Péda s'est notamment consacré à la formation des travailleurs et à l'orientation dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV). Les travaux menés au sein du GT ont notamment permis de lancer, fin 2024, la *PédaTech* CISP, soit une plateforme-clé qui met à disposition des équipes du secteur une multitude d'outils et de ressources pédagogiques. L'OA péda, quant à lui, s'est plus particulièrement intéressé au développement du Plan de Relance Wallon.

  A noter en 2024 dans le cadre des actions pédagogiques sectorielles : l'AID a continué de s'investir en partenariat avec le Cluster Écoconstruction et l'Interfédé, au sein d'un projet de sensibilisation et de formation des équipes techniques actives dans le domaine de l'écoconstruction – projet « IBIS », financé dans le cadre de l'Alliance Climat Emploi-Rénovation, sur l'enveloppe du plan de relance Wallon.

- Le Plan de relance wallon[2] : Sur base du rapport final PARS, le Gouvernement wallon a inclus dans son Plan de Relance pour la Wallonie différentes activités dans le cadre du projet intitulé *Reconnaissance des acquis de formation en CISP*. Ces travaux ont été menés via l'Interfédé et les fédérations CISP, en concertation avec le Cabinet de la Ministre Morreale et le SPW. Ce projet s'est clôturé au 31 décembre 2024 et a permis de renforcer la démarche pour la reconnaissance des acquis des stagiaires en CISP. Il s'est décliné en trois axes : le développement de la démarche référentielle, les parcours de renforcement des compétences des stagiaires (notamment via la validation des compétences) et l'élaboration d'un concept test de Label qualité au sein du secteur CISP. Pendant toute la durée de cette expérience, Myriam Colot a été détachée pour coordonner l'ensemble du dispositif à destination du secteur CISP.
- Le Comité de rédaction de L'Essor, la revue du secteur publiée trimestriellement par l'Interfédé à destination du secteur et de ses partenaires. Au sein du Comité, les membres des fédérations développent chaque numéro de la revue grâce à leurs propres articles, ou des contributions internes ou externes au secteur, selon les sujets abordés. En 2024, le Comité de rédaction a publié quatre numéros : l'ancrage et l'impact local des CISP, la formation des (ex)détenus, la reconnaissance des acquis et le traditionnel programme de formation. Notons que, cette année, c'est l'AID qui a assuré le mandat de rédaction en chef de la revue, coordonnant ainsi la rédaction des numéros 2024.
- Le GT communication de l'Interfédé réunit les responsables communication des fédérations pour soutenir la construction d'une identité commune et d'une communication sectorielle. Il intervient notamment dans l'organisation d'évènements et l'élaboration d'outils et d'actions de communication sectorielle. En 2024, l'Interfédé a, d'une part, mis l'accent sur les actions politiques (diffusion du mémorandum 2024-2029, table ronde politique) et, d'autre part, renforcé la promotion et le développement de l'identité sectorielle (matériel promotionnel, refonte des sites et plateformes web sectorielles, participation aux campagnes promotionnelles de l'Economie sociale…).
- Le GT Analyses de l'Interfédé ne s'est pas formellement réuni au cours de l'année écoulée. Nous avons toutefois pris part aux analyses et travaux publiés par l'Interfédé, dont la dénommée AMAC, pour *Abandon, Mobilisation et* Accroche. Cette étude explore des pistes de réflexions et d'actions sur les éléments déterminants en la matière ; faisant suite à celle publiée début 2023 consacrée à la problématique du recrutement de stagiaires en CISP (RASta).
- L'assemblée générale et le conseil d'administration de la FEBISP : La concertation au sein du secteur de l'ISP bruxellois et la représentation de celui-ci sont déléguées à la FEBISP. Les AID y sont représentées directement par les centres au sein de

[2] Pour le détail des actions menées en 2024, rendez-vous au chapitre 4.4.1 : Plan de Relance pour la Wallonie : Projet Reconnaissance des acquis de formation en CISP.

l'assemblée générale et du conseil d'administration. Ce sont ainsi Maroussia Del Marmol, directrice du CF2M, et Daniel Fastenakel, vice-président de l'AID Coordination, qui exercent les mandats d'administrateurs. En 2024, le CA s'est notamment lancé dans une phase de stabilisation, après un turnover au sein de l'équipe permanente, tout en continuant à assurer la défense du secteur – et ce particulièrement pour ce qui concernait la clôture de la programmation FSE précédente et les contrôles et inspections liées.

- Les instances de concertation sociale : L'AID Coordination exerce la représentation patronale des centres du réseau au sein des instances. A la FESEFA, pour ce qui est des enjeux sectoriels de l'ISP bruxellois et wallon, au sein du CE et CPPT de l'Association d'employeurs MOC pour ce qui est du niveau "entreprise".

  Points d'attention en 2024 : la mise en œuvre des ANM 2024 d'une part et l'entame d'une réflexion sur la mise en œuvre d'une nouvelle politique interne de prévention. Par ailleurs, la **chambre ISP de la FESEFA**, réactivée depuis 2023, a poursuivi en 2024 un travail collectif relatif à la révision du cadre du FSE souhaitée par les employeurs du secteur socioculturel.

- Le GT emploi formation CRW CSC : De nombreux dossiers de nature politique qui recouvrent le champ d'action de l'insertion socioprofessionnelle se trouvent au centre des thématiques traitées par la CSC. Pour améliorer notre compréhension mutuelle de ces dossiers et renforcer nos capacités d'action, depuis de nombreuses années les AID sont membres invités du GT Emploi-Formation du CRW de la CSC. Les nouvelles donnes gouvernementales renforcent cette nécessité de mutualisation des analyses et de coordination de l'action. Les dossiers les plus sensibles seront : réforme des allocations de chômage, réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, réforme du paysage de l'insertion et singulièrement du décret CISP, réforme de l'action des CPAS dans ce cadre.

- L'assemblée Générale de ConcertES : Ces dernières années, nous avons renforcé notre présence au sein de ConcertES, la plateforme de concertation des acteurs de l'économie sociale et qui en est le représentant officiel. Cela passe par un mandat à l'Assemblée Générale, qui se réunit plusieurs fois par an. En 2024, le travail au sein de l'AG a notamment permis d'organiser et coordonner le plaidoyer politique post-élections, ainsi que d'entreprendre un travail collaboratif sur les valeurs et visions de ConcertES et son plan d'action pour soutenir le déploiement de l'ES et de ses fédérations membres.

- Le GT Communication de ConcertES : Le travail et les décisions en AG se sont également concrétisées à travers le GT Communication, avec le développement d'une série d'actions et d'évènements sectoriels, ainsi et la poursuite d'actions de promotion du secteur – particulièrement déclinées cette année par des événements sectoriels et le lancement de la campagne « L'ES dans ma commune » ayant pour objectif de sensibiliser les mandataires locaux à la présence d'acteurs ES sur leur territoire.

4.1.3 L'expertise AID : Nos prestations externes

- Coanimation de la formation CISP Quesako de l'Interfédé, module de 2 jours permettant aux travailleurs du secteur de mieux le connaître (animé en binôme AID-ALEAP). Le module explore l'histoire du secteur, ses enjeux, son décret, ses particularités pédagogiques... et la manière dont la question de lutte contre l'exclusion sociale et économique des publics le traverse. Ce module de formation a été organisé à deux reprises cette année, pour répondre à la vive demande des travailleurs et travailleuses du secteur.
- Organisation de sessions de formation pour les conseillers du Forem : A l'initiative de l'Interfédé, Le Forem a sollicité l'organisation de deux matinées de formation et de sensibilisation de ses conseillers-référents. Qui sont les publics accueillis en CISP, quelles formations sont organisées, quel accompagnement est proposé… sont autant de questions auxquelles ce mini-module de formation a permis de répondre. L'AID a participé activement à la préparation et à l'animation de ce module de formation, proposé à deux reprises, à La Louvière (dans les locaux de l'AID Hainaut Centre) puis à Mons, afin d'améliorer l'orientation vers les CISP des demandeurs d'emploi inscrits au Forem.
- Modularisation de la formation CISP Quesako : Entreprise en 2023, la modularisation de la formation CISP Quesako a abouti avec la création d'un kit de formation à destination des équipes CISP. Mis à disposition au sein du secteur, il permet de mettre en œuvre des animations formatives pour découvrir le B.A-ba du secteur entre collègues. Cette dynamique a également permis de procéder, dans le même temps, à une déclinaison numérique de la formation, via la mise en ligne (sur la PédaTech CISP) de contenus ludiques pour découvrir le secteur.
- Développement et animation d'un GT Prisons : Certains CISP sont actifs en prison, via des actions de formation intra-muros. Au départ de leurs considérations, et face aux nombreux enjeux et freins rencontrés sur cette action, nous avons mis en œuvre un GT Prisons pour l'Interfédé. Ce GT, lancé en 2023, s'est prolongé en 2024 avec le lancement d'un Groupe d'échange de pratiques dédié aux personnes intervenant en prison. Animé par l'AID pour compte de tous, il offre aux participants l'occasion d'échanger sans filtre sur le quotidien de formation en milieu carcéral. En lien avec cette thématique, AID assure aussi certains autres suivis. Ainsi, depuis fin 2023, nous prenons part, deux fois par an, au « salon de la réinsertion » de la prison d'Ittre pour y présenter l'offre de formation du secteur CISP aux détenus.
- Charge de cours à l'Institut Cardijn (HELHa), département Social, en BAC 3 : "Politiques d'Insertion Socioprofessionnelle". Partant d'un cadre d'étude ciblant différentes formes d'exclusion, l'approche invite les étudiants et étudiantes à rencontrer des acteurs-clés du secteur, à découvrir son public, le rapport tant à la notion de valeur 'travail' qu'aux politiques d'activation ou au concept des capabilités.

4.2 L'AIDE A LA GESTION

L'aide à la gestion se conçoit au départ des réalités et besoins de chaque centre. L'enjeu de ce processus qui renforce la connaissance spécifique de chaque structure est de pouvoir déterminer un socle commun pour faire collectivement et solidairement face aux défis qui déterminent la mise en œuvre et la continuité de chaque projet individuel. L'approche comprend donc une offre sur mesure mais aussi une mutualisation au sein du réseau afin d'inspirer, servir et enrichir les projets respectifs. L'AID Coordination délègue un·e permanent·e au support particulier et l'accompagnement de chaque centre, en complément de la mise à disposition partagée d'expertise tant administrative, comptable, que financière.

4.2.1 Les temps forts

- Mise au vert du Conseil d'Administration : Fort d'un accompagnement proposé par Syneco, le CA a souhaité se donner un temps de réflexion autour de trois thématiques qui constituent autant d'enjeux animant actuellement le réseau : (1) le renforcement du Conseil d'Administration des centres, (2) la mutualisation de services (marchés publics, conseiller en prévention, etc.) et (3) la gestion de situations de crise.

  Le rapport qui en résulte pose les axes de travail et identifie les pistes à suivre. Sa mise en œuvre progressive et les perspectives qui s'en dégagent ont été présenté lors de l'Inter-AID de décembre en rappelant le contexte et les enjeux, puis en déterminant la planification, les résultats attendus et les indicateurs de succès.

- GT « Administratif et financier » : De leur raison d'être à leurs bonnes pratiques, le sujet des marchés publics occupe les esprits et impacte les méthodes de travail depuis plusieurs années. Il fait ainsi régulièrement l'objet d'attention et d'échanges au sein du réseau au gré de ses convulsions législatives et du développement de supports utiles à leur mise en œuvre. L'experte Anne Mauhin, « Juriste 3.0 » (Legal PME), est venue rappeler le cadre et attirer notre attention sur le bon usage de clauses responsables et sur les dernières dispositions en matière de gouvernance. L'occasion s'est ainsi présentée de parcourir les ressources accessibles sur l'intranet du réseau. Les questions soulevées ont finalement permis d'échanger entre pairs afin d'enrichir les bases de chacun.e.

  Second point à l'ordre du jour de la matinale : le passage en revue d'une note synthétisant les opérations qu'il est possible de conclure avant la clôture des comptes annuels : dépenses, écritures de mouvements ou d'affectations. A utiliser en toute intelligence et sans modération, mais en pleine conscience selon l'effet souhaité.

- GT « Administratif et financier » bruxellois : En 2024, les contrôles effectivement menés ont confirmé les craintes exprimées par les centres de formation ISP quant à l'instabilité persistante du cadre de financement. Ces audits, souvent menés sans réelle connaissance du secteur et de ses spécificités, n'ont fait que renforcer

l'incertitude ambiante. Les conclusions parfois déconnectées du terrain valident malheureusement l'inadéquation entre les exigences administratives imposées et la réalité opérationnelle des centres.

Dans ce contexte tendu, nous avons poursuivi notre travail au sein du groupe de travail administratif et financier, avec la volonté de construire collectivement des réponses aux difficultés rencontrées. Ce travail a également permis de nourrir une réflexion partagée autour d'outils de gestion plus adaptés aux réalités du secteur, dans un esprit de coopération et de pragmatisme.

Ensuite, un axe de travail important a porté sur la compréhension et l'appropriation de la nouvelle législation en matière de marchés publics, devenue un enjeu incontournable pour les centres. Face à la complexité des textes et à leur impact direct sur les pratiques, un gros travail d'analyse et de formation a été mené afin de permettre aux directions de mieux cerner leurs obligations et d'intégrer ces nouvelles exigences dans leurs procédures internes.

- Recherche de financements : La question du financement des activités des centres du réseau reste un sujet omniprésent, à travers les processus conventionnels d'agrément ou d'appels à projets, sinon via des voies plus alternatives telles que celles entr'ouvertes par la Fondation Roi Baudouin ou le Fonds 4S.

  Mise en application et suivi concret des pistes ainsi explorées, le MOC diffuse désormais une lettre d'infos relayée par AID et recensant les appels à projets les plus récents en les organisant par niveau institutionnel et en pointant simultanément les thématiques intéressant tout particulièrement les entités du Mouvement.

- Entrepreneuriat social : Dans le cadre du développement de notre volet économie sociale, nous avons initié une collaboration avec Syneco, l'agence conseil en économie sociale du MOC, en vue de créer un groupe de travail axé sur la dynamique entrepreneuriale. L'objectif est de stimuler la créativité, l'envie d'entreprendre et la mise en mouvement des initiatives au sein du réseau. Ce projet s'inscrit dans la continuité directe de la matinée Inter-AID de septembre 2023, au cours de laquelle La Calestienne et Cortigroupe sont venus partager leur expérience de développement dynamique au fil des années. Cette rencontre a nourri une réflexion sur les leviers individuels et collectifs pouvant conduire à des actions plus concrètes, comme l'analyse de cas, la visite de terrains innovants ou encore la mise en discussion de parcours atypiques.

  Dans cet esprit, nous avons imaginé un premier projet de visites de lieux inspirants, visant à ouvrir de nouvelles perspectives et encourager une posture entrepreneuriale ancrée dans les valeurs de l'économie sociale. Cependant, en raison de difficultés internes rencontrées par Syneco, ce projet a dû être reporté à 2025. Le partenariat reste actif, et la volonté de relancer cette dynamique dès que les conditions le permettront est pleinement partagée par les deux parties.

4.2.2 Le suivi en continu selon une logique de réseau

Une série d'outils matérialisent le support offert aux centres selon le leitmotiv « Seul.e on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

- Une base de données 'stagiaires' commune

L'usage par une majorité de membres de la base commune de données 'GSAO' permet aux centres de répondre aux injonctions administratives en matière de rapport annuel, en intégrant de manière la plus souple possible les diverses situations de terrain.

Cette diversité se reflétant à travers les différentes modalités d'encodage intégrées à l'outil, là où le personnel des centres se renouvelle de façon régulière, une session d'information / formation collective s'organise sur base annuelle et dont les frais de participation sont pris en charge par le Fonds4S sur demande d'intervention de l'AID Coordination.

Un portefeuille de procédures est également disponible en continu et selon les versions et exigences techniques requises.

- Des assurances mutualisées

L'agrégation du risque sous une même coupole rend sa probabilité d'autant moins aléatoire, donc optimale à gérer pour l'assureur, tout en permettant à chaque centre de bénéficier d'une couverture multirisque en contrepartie d'une prime individuelle calculée au départ d'une base élargie.

Afin de garantir l'éligibilité des dépenses, un marché public lancé en 2020 avait mis sur pied une centrale de marché dès 2021, prolongeable à trois reprises au maximum. 2024 a ainsi été l'occasion pour l'AID Coordination de procéder à l'évaluation de cette centrale et des services qu'elle offre, afin de renouveler l'expérience pour tout centre intéressé tant par des polices mutualisées, gérées par la Coordination pour compte de tous, que par des polices individuelles rassemblées sous cette coupole commune. La nouvelle centrale intégrant les dispositions législatives requises entrera en fonction au 1er janvier 2025, permettant ainsi une couverture continue des activités à assurer.

Si la démarche reste formellement chronophage, techniquement exigeante et tout autant ultra-sensible sous un angle plus juridique, portée à un niveau centralisé elle permet alors à la Coordination d'en endosser la responsabilité au niveau du réseau en regroupant alors les expertises face aux démarches à entreprendre plutôt que multiplier et/ou éparpiller les énergies à déployer dans ce genre d'aventure formellement procédurale mais fondamentalement indispensable.

- Une trésorerie commune

Le versement de subsides dans les centres coïncide rarement avec le calendrier de leurs besoins effectifs, il suffit de penser aux tranches annuelles initiales versées au cours d'un premier semestre alors que les rémunérations et autres frais de fonctionnement de janvier et même février sont engagés et assumés depuis belle

lurette déjà. Des besoins éventuellement inattendus peuvent également mettre à mal un plan de trésorerie pourtant solidement fondé.

Des fonds historiques momentanément inutilisés ou de nouvelles ressources dégagées par l'AID Coordination alimentent alors une trésorerie commune qui permet d'encaisser les écarts individuels sans néanmoins voir la poursuite des activités menacée. Le suivi transparent et l'arbitrage constant de ces flux dans le temps et entre les centres participants garantissent à chacun une gestion davantage sereine au quotidien, là où la programmation FSE enregistre désormais jusqu'à 7 ans de retard dans le versement des soldes dus en vertu des dépenses engagées.

- Un Fonds de solidarité

Une logique assurantielle solidaire semblable a été développée par l'entremise d'une contribution volontaire alimentant un Fonds commun activable au gré des circonstances afin de parer collectivement à certains risques affectant potentiellement chaque structure.

Parmi ces facteurs, le profil du personnel au sein du réseau AID ne plaide pas pour une diminution du risque en matière de bien-être. Une vigilance accrue s'impose dès lors pour maintenir ce bel outil de solidarité pourtant décidé à une autre époque et dans d'autres circonstances.

4.2.3 Le suivi en continu et/ou selon une approche individualisée

Un support singulier selon des circonstances particulières ou des besoins spécifiques

Administrer un centre de formation 'ISP' et encadrer son personnel, ses stagiaires et ses activités continue peut s'apparenter à tout, sauf à un long fleuve tranquille, les tendances enregistrées en une année doublement électorale offre par ailleurs peu d'espoir de démenti. Réunir et fédérer les compétences utiles et nécessaires vous confronte régulièrement à la quadrature d'un cercle dont les angles saillent désormais sans offrir ni répits, ni compromis en retour.

Le réseau des AID et leurs relais sont dès lors constitués de précieuses ressources pour affronter les lames de fond ou traverser les turbulences plus passagères.

Alors si c'est le pilotage qui rencontre des difficultés (**A Idées Formation**, **Mode d'emploi**) ou qui n'a pas encore effacé les précédentes (**Le Cid**), si le conflit épouse des dimensions plus juridiques (**La Calestienne**) ou que les pouvoirs subsidiant profitent d'une gouvernance publique en errance pour masquer puis finalement amplifier d'autres lacunes (**La ChômHier**, **Cefaid**), l'équipe de l'AID Coordination armée de ses compétences partagées interviendra pour tenter d'éteindre, à minima circonscrire, les incendies menaçant les structures et les projets qu'elles hébergent.

Le pompier… et l'assureur

Intervenir à posteriori, certes, mais prévenir d'abord s'avère plus efficace encore. Renforcer les digues plutôt qu'éponger. C'est la voix poursuivie depuis quelques

années par **La Trêve**, rejointe cette année par **Habilux**, pour solliciter des ordres ponctuels de mission plus spécifique auprès de l'AID Coordination. Avec l'ardeur d'avance qui les caractérise.

Enfin, l'expertise accumulée a également permis, cette année (et même déjà les précédentes) d'accompagner les trois nouveaux centres ayant rejoint le réseau AID (**Réso**, **Agir Ensemble**, **Choq**) : demande d'agrément, mise en route des actions, compréhension de la réglementation, gestion, …

4.3 L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

En fonction des questions abordées collectivement ou des enjeux relevés individuellement dans les centres, des réponses spécifiques et adaptées sont données aux centres membres du réseau AID.

Cette mission d'aide au développement se met en œuvre par un accompagnement particulier des centres, en fonction de leurs envies et besoins de développement. Organisation du travail, développement des outils, amélioration de l'encadrement… l'accompagnement se fait toujours en articulation avec les réalités quotidiennes des équipes.

En 2024, les équipes continuent leur travail pour concrétiser et implémenter ces solutions :

- Agréments DigiStart : 2024 a marqué le lancement des nouveaux agréments Digistart, et, avec eux, l'entrée en vigueur du nouveau cadre législatif dédié. Ce double lancement ne s'est pas fait sans son lot de problématiques : délais dans les annonces d'agrément, implémentation lente de la nouvelle réglementation, absence de ressources adaptées au nouveau contexte, etc. Avec ceci, ce sont les opérateurs qui étaient mis en fragilité, avec des retards en cascade sur la mise en route des modules, ainsi qu'une incertitude sur les agréments.

  Avec désormais 11 centres AID agréés Digistart, nous avons redoublé d'effort pour accompagner nos membres dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. Ce soutien s'est matérialisé en un échange d'information régulier, une collaboration avec les autres fédérations pour suivre les évolutions, des contacts individualisés avec les centres concernés, etc.

- Intervisions des directions : Le cycle de supervision des directions AID, mis en place l'an dernier, s'est réuni une dernière fois en 2024 avant de toucher à sa fin. Ce dispositif permettait aux directions volontaires de se retrouver entre elles pour aborder une série de questions liées à leur fonction : management et gouvernance, sens et portée des actions, développement stratégique… La formule choisie n'ayant pas satisfait complètement aux attentes initiales, celles-ci ayant elles-mêmes évolué depuis le lancement, l'idée est pour l'instant mise en suspens.

  Sur un autre mode de fonctionnement, et face aux incertitudes persistantes liées au financement FSE, mais aussi aux tensions organisationnelles et managériales qu'elles ont générées au sein des centres, un espace de discussion entre les directions AID bruxelloises a été mis en place sous le nom de COLDI en 2023 et s'est poursuivi en 2024. Celui-ci ravive la dynamique qui avait été activée il y a quelques années déjà, avec l'intervision des directions bruxelloises. À l'instar du groupe de travail administratif et financier, cet espace vise à construire des réponses collectives aux problématiques concrètes rencontrées sur le terrain. Il permet aux directions d'échanger librement autour des enjeux communs, de

partager des pratiques de gestion et de renforcer leur capacité d'analyse et d'action face à un contexte institutionnel de plus en plus complexe et incertain.

- Accompagnement de Mode d'Emploi dans sa stratégie de développement de projets européens : Mode d'Emploi ayant exprimé à plusieurs reprises son souhait d'explorer les projets européens, nous avions, par le passé, déjà pu livrer des informations à ce sujet. Ayant éveillé des idées, ceci s'est notamment concrétisé, en 2024, via :
  - La mise en lien avec le projet ALADIN, sur lequel Mode d'Emploi a pris la place de l'AID Coordination en tant que partenaire du projet, dès son lancement. Ce projet, porté par un organisme de formation français, a pour objet les questions de dominations dans l'accompagnement de publics vulnérables. C'est donc en toute logique que Mode d'Emploi s'est greffé au projet.
  - L'intégration en tant que partenaire associé au projet POP UP, un projet européen mené par l'AID Coordination et traitant des liens pouvant être développés entre le sport et l'insertion.
- GT PIF : Le PIF, ou Programme Individuel de Formation, fait partie des obligations pédagogiques des CISP. Suite à des discussions au sein de l'Interfédé en la matière, plusieurs fédérations ont mis en place des actions permettant aux équipes d'améliorer et affiner leurs pratiques en la matière. Ainsi, après une Inter-AID dédiée, un groupe de travail a été organisé pour permettre aux équipes AID qui le souhaitaient de (re)faire le point sur les obligations liées au PIF, s'inspirer pour retravailler et améliorer leurs modèles de PIF et partager et répondre à vos questions en la matière. Après une rencontre fructueuse, les accompagnements se poursuivent en individuel ponctuellement, à la demande.
- Accompagnement ILI via Risome : Lancé en 2018, RISOME est un réseau d'opérateurs d'accompagnement et de formation à destination de migrants, dont de nombreux acteurs ILI. Comme le secteur ILI, Risome se structure et se professionnalise progressivement. Une permanente est à pied d'œuvre depuis 2019. Une articulation opérationnelle est née entre RISOME et les AID, permettant de travailler sur les questions d'accompagnements des opérateurs, d'intégrer la dynamique institutionnelle nouvelle du secteur, mais aussi de travailler en complémentarité entre deux secteurs (intégration et insertion). Avec l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, et la mise en route de textes réglementaires votés en fin de législature précédente, un travail important de suivi avec le nouveau Ministre de tutelle (Yves Coppieters) s'est avéré nécessaire. A noter que le secteur se renforce aussi dans sa capacité de représentation : les différentes fédérations ILI ont institué en 2024 un cadre de concertation commun balisé par une charte de valeur et de fonctionnement.

- L'accompagnement des centres dans le cadre des actions du Plan de Relance Wallon (PRW)[3] : En 2024, l'accompagnement des centres s'est poursuivi dans le cadre des Appels à Projets (AAP) *Renforcement des Parcours de Compétences* et *Accompagnement psychosocial*, en fonction des demandes spécifiques des centres AID impliqués dans les projets. Fin 2024, un troisième appel à projet a été lancé pour « Renforcement des Parcours de Compétences ». Sur 32 candidatures, 23 ont été retenues. Sur les 4 candidatures émises par des centres AID, 3 ont été retenues et 2 centres ont décidé de participer à l'appel : Agora avec son projet « Horizon formation » permettant la préparation au test d'entrée d'aide-soignante, et le Perron de l'Ilon, pour travailler sur le métier d'aide-cuisinier de collectivité.

- La formation continuée : Au-delà de son implication dans la réflexion et la mise en œuvre du catalogue de formation de l'Interfédé, l'AID Coordination travaille aussi à la formation continue du réseau AID. En 2024, cela s'est matérialisé par deux dispositifs :

  D'une part, en avril, une formation dite *Intermouvement AID*, a réuni les équipes des 4 AID bruxelloises intégrées (CF2m, CEFAID, La Chôm'hier, COFTeN). Cette formation sociopolitique répondait à un besoin exprimé par les directions de refaire du lien entre les équipes sur le territoire bruxellois, et leur permettre de mieux comprendre leur environnement de travail (histoire, liens avec le MOC, valeurs partagées, enjeux politiques de l'action d'insertion…). Dispositif particulier coorganisé avec le CIEP National, la formation a rassemblé une soixantaine de travailleurs durant deux jours de formation participative. Forts de cette expérience réussie, et toujours accompagnés par le CIEP National, nous planchons actuellement à un projet de formation permettant de rendre régulier ce type de module de formation plus politique dédiée aux équipes de terrain AID. Ce module offrirait ainsi un parallèle à la formation Inter-mouvement du CIEP (qui est plutôt, elle, destinée aux nouveaux permanents politiques arrivés dans un service du MOC et ses composantes).

  D'autre part, la désormais traditionnelle Inter-AID réunit mensuellement les directions et coordinations des centres AID, ainsi que leurs collaborateurs concernés par les thématiques débattues. Ainsi, chaque mois, une thématique centrale est abordée, tantôt plutôt de l'ordre pédagogique, d'autre fois plus "technique" (gestion quotidienne, enjeux politiques, etc.). Ces thématiques sont sélectionnées de manière à être en lien avec les réalités et actualités des centres AID, et résultent de la réflexion de l'Equipe de l'AID Coordination à travers son plan d'action.

[3] Pour le détail des actions menées en 2024, rendez-vous au chapitre 4.4.1.

En 2024, les Inter-AID ont traité des thématiques suivantes :

Janvier 2024	**Présentation des résultats du Label Qualité** Après avoir dressé l'état des lieux 2023, Myriam Colot nous a présenté les perspectives de développement du processus qualité en 2024, particulièrement sur les aspects de l'évaluation externalisée à implémenter. **PIF** Rappel des obligations décrétales et présentation d'exemples de PIF utilisés par les centres AID Val de Senne et Alter Form. **Proposition de GT Entreprenariat social** Joris Fakroune, Directeur de Syneco nous a proposé la découverte du projet de GT Entreprenariat social construit pour les centres AID, et axé sur des expériences pratiques, des visites sur le terrain et des analyses de cas.
Février 2024	**Présentation du guide Réforme du CSA et implications pour les administrateurs** Joris Fakroune, Directeur de Syneco nous a proposé de découvrir la nouvelle édition Syneco du guide pratique présentant la réforme du Code des sociétés et associations et ses implications pour les administrateurs. **Suivi proposition du groupe de dynamique entrepreneuriale AID** **Mise au point Journée d'échanges de pratiques 17-09-2024 #40ansAID**
Mars 2024	**Séance d'appropriation en matière de Gestion des Ressources Humaines** Avec Aurore Di Giusto, Directrice des Ressources humaines MOC et Elisa Di Filippo, Responsable administrative des services du personnel MOC, nous avons examiné plus précisément nombre de nouveautés : • Les mesures du deal pour l'emploi, et notamment, les mesures de formation continue (plan de formation, droit individuel à la formation), les mesures du droit à la déconnexion, etc. • Le report des congés en cas de maladie pendant les vacances • Le trajet de réintégration 2.0 et les modifications apportées Un rappel a également été réalisé en ce qui concerne : • La concertation sociale • L'organisation et les implications de l'Association d'employeurs MOC • L'obligation de révision du Règlement de travail

	Journée d'échanges de pratiques 17-09-2024 #40ansAID : premier programme plus détaillé
Avril 2024	**La mobilité des stagiaires : les avancées pour une mobilité inclusive en Wallonie** Céline Lambeau, conseillère permanente chez CAIPS, nous a présenté les travaux menés en Wallonie sur les questions liées à la mobilité (Consortium mobilité, modifications Passeport Drive, formations, etc.), et quelques outils pratiques pour travailler la mobilité avec les stagiaires en formation.
Mai 2024	**Les Savoir-Faire comportementaux (SFC) et les compétences transversales** C'est depuis longtemps un sujet de préoccupation du réseau AID de pouvoir aborder les compétences sous un angle qui élargit la focale tant pour la formation que pour l'insertion des stagiaires. Comme l'AID Coordination y travaille en partenariat avec les acteurs publics depuis une dizaine d'années, nous avons accueilli Christine Piret, experte ligne de produits Soft Skills, Département formation et compétences du Forem pour faire le point sur les avancées pédagogiques et institutionnelles, en lien avec les travaux historiques sur les SFC et nos projets européens (NextStep, RAFT, etc.). Stéphanie Cassilde, du Pôle stratégique du Forem nous a également présenté un projet lié à l'évaluation des besoins en termes de compétences transversales. **Projet « Bread & roses » : avancées et perspectives** Porté par Mode d'Emploi, en collaboration avec l'AID Val de Senne, le projet vise à faciliter l'orientation et l'intégration des femmes dans les métiers dit traditionnellement masculins dans le secteur de la rénovation, de la construction, des métiers verts, recyclage et up'cycling de matériaux. Les deux axes de travail développés nous ont été présentés : • Une campagne de communication visant à déconstruire les stéréotypes de genre dans les secteurs d'emploi précités (affiches de sensibilisation, guide des freins et leviers d'action au recrutement des femmes, capsules-vidéos, carnet d'utilisation pratique des arguments-clés dans les situations de discrimination genrée, etc.). • La mise en place d'un service d'accompagnement et de conseils individuel et collectif pour des femmes peu scolarisées et peu qualifiées (en partenariat avec des centres de formation).

Juin 2024	**Présentation de l'étude AMAC** En compagnie de Simon Romain, Responsable de projets Analyses à l'Interfédé, nous avons découvert les suites de l'étude RASTA sur la problématique du recrutement des stagiaires dans les CISP et les conclusions de l'étude AMAC (Abandon, Mobilisation et Accroche des stagiaires en CISP), car la problématique constitue toujours un enjeu fondamental pour notre secteur. **Concrétisation du GT Dynamique entrepreneuriale** **Inter-AID festive du 17 septembre 2024** Préparation de la journée et identification de sujets potentiels pour les tables d'échanges de l'après-midi.
Septembre 2024	**L'Inter-AID de septembre s'est métamorphosée en journée d'Inter-AID festive #40ansAID pour tout le personnel des centres de formation du réseau AID.** *Les Ateliers proposés :* • Faire du sport en formation, pour l'émancipation • Expression créative & théâtre : mettre ses stagiaires en scène • Communication : recruter des stagiaires & des clients • Soft skills en formation : connaissez-vous les SFC ? • Une approche pratique en formation avec la pédagogie par projets • Métiers techniques en transition : des chantiers éco ? • Apprendre en s'amusant : la gamification en formation *Les Tables de discussion* pour se rassembler et discuter des thématiques et enjeux en lien avec notre quotidien : évaluation, stages, dynamique motivationnelle, travail en équipe, intelligence artificielle, sécurité sur chantier, ancrage local, simplification administrative, etc.
Octobre 2024	**Analyse de la Déclaration de politique régionale (DPR)** En repartant d'une lecture plus complète de la DPR, nous avons tenté d'objectiver ce qui se cache derrière les discours développés par le Ministre Jeholet, grâce aux analyses réalisées par nos invités : • Nicolas Vandenhemel (Service d'études CSC) pour la partie Emploi & Formation • Julien Gras (Secrétaire politique MOC) pour une analyse générale des accords et plus spécifiquement les enjeux pour les Corps intermédiaires • Christophe Cocu (Coordinateur Politique ConcertES) pour la partie Economie sociale

	Par ailleurs, Eric Albertuccio a ciblé plus précisément le travail réalisé dans les GT thématiques Interfédé pour le secteur CISP.
Novembre 2024	**Les enjeux d'une réforme des allocations de chômage** Sandrine Xhauflaire, conseillère au sein de la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, nous a commenté l'étude réalisée par la Fédération des CPAS sur les impacts qu'aurait la limitation des allocations de chômage limitée à deux ans dans le temps. Nous avons passé en revue l'impact sur les CPAS et les collaborations qui pourraient être établies entre les CISP et les CPAS afin d'offrir des perspectives d'insertion socioprofessionnelle aux personnes qui seront concernées par ces potentielles exclusions du chômage. **Marché public assurances AID** Daniel Lorenzonetto et Esma Allach de Belfius Assurances nous ont présenté le nouveau marché public d'assurances conclu par AID. **Evaluation de l'Inter-AID festive de septembre 2024**
Décembre 2024	**Les open badges** Pour terminer l'année, nous avons abordé l'évaluation, la valorisation et la formalisation des acquis dans une approche plus disruptive, notamment via les Open badges, à travers deux de nos projets phares (Next Step et Raft) et leurs outils respectifs. **Suivis de la mise au vert du CA AID** Pour poursuivre le travail réalisé par le CA AID, nous vous avons présenté sa réflexion prospective sur les trois thématiques avancées lors de sa mise au vert de juillet 2024 : • Mutualisations des Marchés publics & des fonctions • Gestion de crise dans les centres • Renforcement des CA des centres

4.4 LA RÉFLEXION ET L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Notre mission de réflexion et d'animation pédagogique s'articule autour des valeurs du réseau AID qui prônent le développement d'initiatives génératrices d'égalité pour lutter contre l'exclusion socioprofessionnelle. Cette mission soutient le travail des responsables et des équipes (pédagogiques et psychosociales) dans la mise en œuvre d'activités individuelles et collectives d'émancipation des stagiaires.

L'AID Coordination défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges et européens de reconnaissance des acquis d'apprentissage tout au long de la vie. L'année 2024 n'a pas dérogé à cet adage, et l'équipe a poursuivi le travail de réflexion et de développement de projet tant méthodologiques que pédagogiques, au travers du Plan de Relance pour la Wallonie et autres projets européens.

4.4.1 Plan de Relance pour la Wallonie : Vers la reconnaissance des acquis de formation en CISP

Les actions entreprises dans le cadre du Plan de Relance s'organisent via plusieurs « fiches projet » :

- Renforcer la démarche référentielle (fiche 18) : En 2024, une série d'actions afin d'améliorer l'utilisation de la démarche référentielle et l'adaptation des référentiels ont été réalisées en collaboration avec l'Interfédé et les 4 autres fédérations. Ces dernières se sont structurées sur plusieurs axes :

  Renforcer la collaboration aux travaux du SFMQ :

  - La relecture d'une série d'études préliminaires (EP) pour les grappes-métier représentées dans notre offre de formation.
  - Un soutien et une sollicitation accrue des travailleurs du secteur CISP pour la participation aux Coprofor (celles-ci ayant pour objectif de produire les profils de formation). Afin de soutenir les travailleurs CISP amenés à participer aux COPROFOR, un « guide d'accompagnement à la Coprofor » a été réalisé et est maintenant disponible sur la Péda Tech CISP.

  Développer des modules de formation en collaboration avec les fédérations :

  - L'organisation d'une matinale sur les référentiels a été l'occasion pour les participants de découvrir plus amplement le SFMQ, ses buts et ses valeurs, ainsi que de clarifier le paysage des référentiels (quels sont les référentiels disponibles, ceux auxquels faire appel et à quelle occasion) et de présenter de nombreux outils utiles dans le cadre d'une démarche de fluidification des parcours de formation et de renforcement des compétences.
  - Un GT sur l'utilisation de la grille générique des savoirs de base, sur un jour, a permis aux participants de découvrir et d'explorer cet outil essentiel dans le cadre des formations de base. Cette grille générique permet aux formateurs de

conceptualiser les apprentissages et de nommer de manière plus précise les savoirs de base à mobiliser pour des compétences métiers spécifiques.

- La finalisation du GT Référentiel *Agent d'accueil* et l'organisation de trois GT Référentiel *Commis de cuisine*.
- Finalement, deux GEP (groupe d'échange de pratiques) ont été organisés afin d'offrir aux participants un lieu d'échanges sur les référentiels et les bonnes pratiques de cette démarche. L'objectif principal étant d'alimenter ensemble la réflexion sur les éléments suivants : les besoins relatifs à l'usage des référentiels dans les centres, les freins et les facilitateurs qui jouent sur cette compréhension du paysage référentiel et l'interaction des référentiels avec les pratiques quotidiennes des CISP, notamment pour construire son référentiel de formation/évaluation et le programme de formation qui en découle. Ces GEP ont pour but de réellement accompagner les participants dans la démarche d'appropriation des référentiels et d'offrir des outils pratiques basés sur leurs besoins.

Outiller les CISP à la démarche référentielle via la plateforme PédaTech CISP :

- Un logigramme sur la formation professionnalisante : le but d'un logigramme est d'orienter la personne vers la ressource ou le type de ressources le plus pertinent en fonction des catégories de filières visées, tout en intégrant notamment une notion de « priorité » du référentiel à choisir.
- Un logigramme sur la formation de base.
- Une présentation regroupant des ressources utiles dans le domaine de l'orientation.
- Un guide de prise en main de la méthodologie référentielle.
- Une présentation regroupant et expliquant le vocabulaire spécifique à la démarche référentielle.
- Un guide sur l'utilisation de la grille générique des savoirs de base en situation professionnelle.

- Renforcer la validation des compétences aux premiers niveaux de qualification (fiche 19) : Toujours en collaboration avec l'Interfédé et les 4 autres fédérations, les travaux autour de la validation des compétences se sont développés à travers différentes actions dans le but de soutenir et d'accompagner au mieux les CISP et leurs stagiaires vers le dispositif de validation des compétences (VDC). Ces actions se sont déclinées à travers des chantiers diversifiés qui ont impliqué les centres dans des réflexions et des échanges collectifs de groupes.

  Voici les principaux chantiers qui se sont déroulés au cours de l'année 2024 : Trois groupes d'échanges et de pratiques ont été organisés, notamment pour approfondir le travail d'accompagnement des stagiaires vers le dispositif. Ces

groupes ont eu pour objectif d'évaluer et de créer de nouveaux outils, utiles en amont de la VDC pour les stagiaires et donc bénéfiques pour leur accompagnement vers les épreuves. Plusieurs outils se retrouvent directement sur la PédaTech CISP, et une sous-rubrique est spécialement dédiée aux productions qui sont consultables et téléchargeables.

- Elaborer un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP (fiche 20) : Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité et le renforcement de la confiance entre opérateurs de formation. Le PRW a délégué la mission de créer ce label au secteur. L'Interfédé a eu la charge d'en coordonner les travaux jusque fin 2024.

  En 2022, en collaboration avec les différentes fédérations, nous avions organisé des groupes de travail afin de coconstruire un cadre de référence et un cadre qualité communs et partagés en CISP. En 2023, suite au lancement de l'appel à projets « Label qualité en CISP », 26 CISP ont été sélectionnés afin d'expérimenter la première phase du dispositif centré sur l'auto-évaluation.

  En 2024, la deuxième phase du projet a permis de développer la méthodologie globale du système d'assurance qualité et de définir les balises pour l'évaluation externe et le comité d'attribution du futur Label qualité en CISP.

  Sur les 26 CISP engagés dans la démarche, 5 centres AID ont participé au développement du concept test et ont été accompagnés par l'AID Coordination. Ils ont mené à bien les expérimentations et ont abouti à la production d'un **prototype du Guide de la labellisation** comprenant :

  - La carte d'identité des CISP qui définit les contours et les valeurs défendues par le label.
  - Le cadre qualité CISP qui reprend les 6 processus métiers composés de 20 critères qualité et leurs descripteurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP selon leur(s) mission(s) (concept modulaire).
  - Le guide de la labellisation qui présente les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

  Ce prototype permettra de mettre en œuvre un futur label qualité en CISP. À l'heure actuelle, les CISP volontaires peuvent déjà implémenter un dispositif d'amélioration continue en appliquant la méthodologie jusqu'à l'audit interne[4].

- Investir dans les infrastructures et les équipements de formation (fiche 29F) : En 2024, s'est poursuivi dans le cadre de l'ACER (Alliance Climat Emploi Rénovation) et avec le soutien du Plan de Relance de la Wallonie (F29), le projet IBIS. Ce projet a pour objectif de promouvoir l'utilisation d'isolants biosourcés dans les pratiques pédagogiques des centres, afin de soutenir la transition écologique dans le secteur de la construction.

[4] Le guide est accessible sur la Pédatech CISP ainsi que sur le site de l'Interfédé.

Il s'est articulé autour de quatre axes complémentaires :

- **Une formation de formateurs** : 28 formateurs CISP ont participé à une formation de trois jours. Ce module a alterné apports théoriques et mises en situation pratiques : typologie du bâti, audit énergétique, étude des éco-matériaux et visites de chantiers d'éco-rénovation.
- **Le développement d'outils pédagogiques** : Cinq journées de travail collaboratif ont permis de mettre à jour le référentiel « isolation », de produire des fiches techniques sur les matériaux et leur mise en œuvre, ainsi que des vidéos pédagogiques illustrant les bonnes pratiques. Un travail de recensement des ressources disponibles (maquettes, mallettes pédagogiques, documents techniques, etc.) a été réalisé, avec une centralisation sur la plateforme numérique PédaTech CISP.
- **Des chantiers pédagogiques** : Sept CISP ont bénéficié d'un soutien financier (jusqu'à 15.000 €) pour réaliser des chantiers d'application mobilisant des isolants biosourcés (ouate de cellulose, laine de bois, chanvre, etc.). Ces projets ont permis aux stagiaires de se confronter concrètement aux techniques enseignées, renforçant ainsi l'apprentissage par la pratique.
- **Un rapport d'évaluation** : En partenariat avec FormaForm, un rapport d'évaluation a été élaboré afin d'identifier les conditions de transfert du projet vers d'autres opérateurs et de favoriser une diffusion élargie des pratiques d'écoconstruction dans le réseau.

À travers ces différentes actions, le projet IBIS contribue à la professionnalisation des formateurs, à la montée en compétences des stagiaires et à la diffusion de pratiques durables dans le domaine de la rénovation. Il constitue ainsi un levier important pour ancrer l'éco-rénovation dans les logiques de formation et d'insertion socio-professionnelle en Wallonie.

Les AID qui participent au projet IBIS sont : Alter Form, l'AID Hainaut Centre, l'AID Val de Senne et La Calestienne.

4.4.2 Projets européens

Afin de renforcer les différents travaux engagés depuis plus de 20 ans au sein du réseau AID, cinq projets ont été développés en parallèle en 2024 :

- ACTION – Accompagner et former les travailleurs en insertion :

ACTION est un projet européen ERASMUS+ mené par l'AID Coordination. Il vise la formalisation de l'accompagnement des travailleurs en insertion accueillis au sein de nos structures d'insertion et de formation par le travail.

Ce projet vient répondre aux besoins exprimés, notamment par certains centres AID, en matière d'accompagnement des publics en insertion au sein de nos structures. Il ne s'agit pas ici d'un projet centré sur les stagiaires, mais bien sur les travailleurs issus eux-mêmes de parcours et dispositifs d'insertion (article 60, SINE, publics-cibles en ESMI…).

Le projet rassemble 6 partenaires, issus de 3 pays européens (Belgique, France, Italie), dont Le Perron de l'Ilon. Il a pris cours en février 2022, pour se clôturer en janvier 2025. Ensemble, les partenaires visent le développement de quatre productions :

- Profil de l'accompagnateur d'insertion
- Guide méthodologique du parcours d'insertion
- Programme Individualisé de Formation, un outil spécifique dédié au suivi des compétences et besoins en formation des publics-cibles
- Boîte à outils pour le job coaching vers l'emploi durable

Toutes les informations sur le projet sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : Vers l'emploi ou sur le site du projet. Vous pouvez aussi suivre toute son actualité sur sa page Facebook.

- NEXT STEP 4 SFC – Un pas plus loin en matière de SFC :

Next Step 4 SFC a débuté en février 2022 et s'est achevé en septembre 2024. Ce projet vient en continuation des projets passés "Step 4 SFC" et "OPC SFC", il propose de développer un espace où la problématique des SFC pourrait être traitée de manière transversale et multi-opérateurs en s'inspirant de la méthodologie des Fab Lab: le "**SFC Lab**". En parallèle de ce dispositif, il a développé des outils de formation pour l'accompagner et un système de reconnaissance des SFC via des Open Badges.

L'AID a participé en particulier à la définition du résultat central du projet, le SFC Lab, en y apportant la vision de l'ISP. L'AID a également été chargée de coordonner la communication du projet.

La question de l'approche pédagogique spécifique demandée par les SFC a permis d'identifier les valeurs et principes fondamentaux, partagés par les partenaires du projet. La construction de communautés pratiques a été au centre des réflexions, de même que la question de la mise à disponibilité de façon raisonnée des outils pédagogiques multiples liés aux SFC. 2024 a permis la mise en place des premiers SFC labs, ainsi que la construction d'une offre d'outils pédagogiques bien structurée.

Toutes les informations sur le projet sont sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : "Approche par compétences" ou sur le site du projet. Vous pouvez aussi suivre toute son actualité sur sa page Facebook.

- GAP – Against the gap between training and labour world :

Le projet GAP (*Contre le fossé entre la formation et le monde du travail*) poursuit sa trajectoire, les partenaires ayant désormais entamé la seconde moitié du calendrier.

Le projet répond à un enjeu majeur : combler le fossé entre la formation professionnelle et l'insertion réelle sur le marché du travail. Porté par cinq organisations européennes, GAP développe des lignes méthodologiques qui incluent des bonnes pratiques, ainsi que des outils concrets articulés autour de cette méthodologie que pourront utiliser les centres de formation et leur personnel en charge de cet accompagnement spécifique. Une plateforme numérique est mise en

place à cet effet. Les centres de formation pourront accéder à des ressources en open source, échanger entre pairs et suivre des formations via Moodle.

L'équipe du projet s'est déjà réunie à trois reprises lors de réunions transnationales. Deux autres réunions sont prévues dans les prochains mois. Un événement de clôture du projet est prévu début 2026, pour présenter le résultat des travaux menés au sein du consortium.

En repensant les liens entre apprentissage et emploi, GAP propose des solutions concrètes pour une insertion plus efficace et durable à l'échelle européenne.

Toutes les informations sur le projet sont sur notre site dans la rubrique "Projets en cours". Vous pouvez suivre toute son actualité sur sa page Facebook.

- POP-UP – Sport for empowerment and for hoping-up your personal and professional pathway :

Le projet Pop-Up, coordonné par AID et soutenu par la Commission européenne dans le cadre de son programme Erasmus Sport, est arrivée à mi-parcours fin 2024. Cette initiative innovante explore le sport comme levier d'insertion sociale et professionnelle, en développant de nouveaux outils pour maximiser son impact.

Les résultats de sa recherche action confirment que le sport améliore non seulement la condition physique, mais aussi le bien-être mental, l'estime de soi et la cohésion sociale. Pour surmonter les obstacles persistants, des recommandations innovantes ont été formulées, incluant la formation des professionnels et l'adaptation des infrastructures.

Un outil de positionnement "Sport et Santé" et un outil d'observation ont été développés pour proposer des activités adaptées aux besoins des participants et pour valoriser les savoir-faire et savoir-être acquis grâce au sport.

Enfin, un guide pratique sera construit avec la mise en place de « fiches sport » destinées aux professionnels de l'éducation et de la formation afin de soutenir les pratiques des professionnels du sport et de la formation pour développer et mettre en œuvre des activités sportives variées, inclusives, adaptées à leur besoin, à leur dispositif, à leur contrainte et aux publics.

AID organise un évènement sportif dans le cadre du projet, qui aura lieu lors de la semaine européenne du Sport, le 23 septembre 2025.

Toutes les informations sur le projet sont sur notre site dans la rubrique " Projets en cours"[5].

[5] Ces projets ont été financés avec le soutien de la Commission européenne. La présente communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

4.5 L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Parmi ses missions, l'AID Coordination a la charge d'organiser et de faciliter les flux d'informations, que ce soit à destination des centres AID pour qu'ils accèdent à une information actualisée, synthétique et pertinente, ou à destination d'acteurs externes, en soutenant la communication interne et externe du réseau et de ses membres.

4.5.1 Chiffres-clés

Voici quelques chiffres-clés pour rendre compte de la fréquentation de notre page Facebook, support de communication externe alimenté le plus régulièrement :

4.5.2 Les actions menées

En 2024, à nouveau, nous avons assuré la continuité et la régularité de nos actions de communication :

- L'AID en Bref, est une publication exclusivement à vocation interne, qui présente des informations courtes, ancrées dans l'actualité, venant en échos de l'Inter-AID. En principe, chaque Inter-AID est suivie d'un AID en Bref, envoyé par mail et publié sur notre espace intranet (exclusivement accessible aux membres). En 2024, dix numéros sont parus.
- L'AID News est la newsletter trimestrielle du réseau. Elle est destinée à faire écho, de manière large, à la vie du réseau AID. Elle s'articule principalement autour d'informations "mouvement", "secteur de l'ISP", "membres du réseau AID", "La Coordination" et "Projets européens". Elle poursuit un objectif de communication interne au réseau sur les activités et projets des uns et des autres, mais surtout un objectif de visibilité externe de ces projets auprès des partenaires et du réseau au sens large. En 2024, trois AID News sont parues : en janvier (AID News n°20), en avril (AID News n°21) et en novembre pour un numéro spécial « projets européens » (AID News n°22). Les contenus ont continué d'être revus pour s'adapter davantage à la réalité de l'actualité et des préoccupations.

- Communication via les réseaux sociaux :
  - Entamé en 2018, le travail d'animation de la **page Facebook** se poursuit et passe par des publications régulières (44 publications en 2024), la veille informationnelle sur les pages des centres et des partenaires proches, sur les actualités du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, sur l'économie sociale mais aussi le renvoi ou la complémentarité entre les supports de communication AID et un travail régulier de reporting et d'analyse de l'impact des publications. Le nombre d'abonnés à notre page continue d'augmenter (une augmentation de 106 followers en 2024), ce qui démontre un développement continu de ce canal de communication et qui représente une augmentation de 113,6%.
  - Relancée en 2023, la page **LinkedIn** croît doucement, pour toucher un public plus professionnel et à renforcer nos liens avec les acteurs du secteur, les partenaires institutionnels et les entreprises.
- Notre nouveau site Internet est en ligne depuis début 2022, et en évolution et en amélioration permanente. Même si les actualités trouvent le plus souvent leur place sur la page Facebook, les plus importantes et celles concernant particulièrement les projets de l'AID Coordination sont relayées à la une du site.
- La dissémination des projets européens occupe une place toujours plus importante pour les évaluateurs. Cela implique la mobilisation plus systématique des partenaires dans ce domaine, avec la rédaction d'articles spécifiques, une veille continue pour le relais et/ou la création de publications sur les réseaux sociaux, la communication régulière des avancées du projet... La dissémination des projets européens a tendance à être plus professionnelle et plus soutenue au fil du temps. Elle occupe ainsi une place importante dans les actions de communication de l'AID Coordination, mais permet également une réelle visibilité de ses projets et de son expertise à l'échelle européenne.
- Un GT communication pour le réseau AID avait été lancé, courant 2022, afin de soutenir les centres dans leurs efforts de communication, de revoir leurs outils et supports, et de développer un plan de communication commun. Cependant, au fil du temps, le groupe s'est essoufflé et n'est plus actif. Parallèlement, des activités d'**accompagnement individuel en communication** ont été menées avec certains centres afin de les aider dans la mise en place de leur communication. Cet accompagnement s'est réalisé à raison de plusieurs rendez-vous lors du premier semestre de l'année 2024.
- Comme évoqué auparavant, dans le cadre de la mission de représentation, l'AID Coordination, assure également une présence aux GT communication de l'Interfédé et de ConcertES. Cette présence permet une bonne circulation des informations et actualités des fédérations entre elles et amène davantage de cohérence, d'une part entre les efforts de communication des différentes fédérations, et d'autre part dans les actions de communication sectorielle.

5. Conclusions

Les temps forts de 2024

Clap de fin pour le projet NextStep4SFC

Un pas supplémentaire dans la prise en compte des SFC dans les formations !

Marché public assurances 2.0

La 1ère centrale d'assurance étant arrivée à échéance, l'AID Coordination a procédé à son évaluation pour actualiser le marché public permettant de regrouper les assurances du réseau AID sous une coupole commune.

Une formation collective à Bruxelles

Organisation, avec le CIEP National & le CIEP Bruxelles, de 2 jours de formation sociopolitique, pour les équipes AID bruxelloises. Au programme pour les 60 personnes rassemblées : quels sont les liens entre l'action des AID et celle du MOC ?

Clôture du PRW

Approche qualité, partenariats, référentiels, suivi psychosocial renforcé, … Aboutissement de 3 ans de chantier sur la reconnaissance des acquis dans le secteur CISP.

2024, année électorale

Les élections à tous niveaux de pouvoir ont vu émerger de nouvelles majorités politiques de droite. Un travail de plaidoyer et de résistance accrue se met donc en place, certainement au niveau wallon, pour défendre notre action d'insertion sociale et professionnelle.

40 ans d'Actions !

En septembre 2024, l'Inter-AID a pris des airs plus festifs, rassemblant les équipes du réseau AID autour d'ateliers thématiques & de tables de discussion. L'occasion de célébrer, ensemble, les 40 ans du réseau AID.

Les perspectives 2025

La représentation et les enjeux sectoriels : A Bruxelles, les directions vivent sous une pression de moins en moins supportable avec un cadre décrétal limitatif, rendant impossible les fusions et économies d'échelles et avec un modèle de subvention instable, incluant pour 1⁄3 du FSE. Le travail de lobbying doit se matérialiser. C'est entre autres via la FEBISP que cela sera porté et vis-à-vis de laquelle nous souhaitons jouer un rôle de soutien. Mais l'absence de gouvernement à Bruxelles, un an après les élections, laisse le secteur dans l'expectative.

En Wallonie, la donne est connue. Le ministre Jeholet entend mener trois réformes :

1. Révision de l'accompagnement des demandeurs d'emploi
2. Révision du paysage de la formation professionnelle
3. Révision du décret CISP

Cela imposera un travail important à l'équipe de l'AID Coordination qui pourra s'appuyer sur ses nombreux partenaires (fédérations CISP, Interfédération, CSC, MIRE). Quelques verbes pour qualifier les actions et défis qui nous attendent : comprendre les réformes, analyser les impacts, faire force de proposition, résister et s'adapter.

Au fédéral, la réforme des allocations de chômage va avoir un impact majeur sur les demandeurs d'emploi : stigmatisation, activation, diminution de revenus et exclusions. Un programme qui laisse présager d'un accroissement de la paupérisation et de la désaffiliation. Plus que jamais, il nous faudra être aux côtés des personnes en situation de vulnérabilité et trouver avec elles des réponses pour surmonter ces épreuves dictées par le gouvernement. Les partenariats avec les acteurs de l'aide sociale et singulièrement les CPAS devront être renforcés.

Enfin, une attention particulière sera à porter à l'Interfédé. En 2025 il s'agira de faire atterrir la restructuration de l'asbl, nécessitant un investissement plus important des fédérations dans ses missions « pour le compte de tous ».

L'aide à la gestion : L'année débutera par l'inauguration de la seconde centrale de marchés des assurances du réseau AID et ses inévitables plâtres à devoir essuyer sans néanmoins pouvoir courir le moindre risque en matière de continuité des activités couvertes. Une transition s'opèrera par ailleurs entre deux programmations « FSE » en Région bruxelloise, l'occasion de faire le point au départ de la trésorerie commune sur les avances consenties sur ayants-droits théoriques, compte-tenu de soldes effectifs à recevoir depuis… 2018, pour un montant avoisinant 1,3 million € en définitive et compte-tenu de premiers échos relayant le travail « à la tronçonneuse » mené par KPMG mandaté par les autorités au regard de leur expertise communément reconnue en la matière. Où il est question de promesses et autres mises en bouteille, il faudra alors veiller au respect et à la garantie des apports et devoirs de chacun. Quoi qu'il en soit, le travail sur des outils communs et le partage de bonnes pratiques reste donc plus que jamais de mise à travers l'animation des groupes de travail consacrés au contexte bruxellois en particulier, d'autant que la nouvelle programmation implique

de se familiariser à nouvelles règles de financement, donc à développer et à intégrer de nouveaux outils et méthodes de calculs et de justifications de dépenses à l'aune de coûts vendus comme « simplifiés » (sic). Quant à la réflexion lancée en 2024 autour de processus de renforcement de CA, de mutualisation de services ou de gestion de crise, sa mise en œuvre progressive ne devra certainement pas attendre l'été pour enregistrer ses premiers progrès sur la question particulière des marchés publics dont la législation évolue à rythme bureaucratique constant et impose des solutions perpétuellement innovantes, ce qui porte désormais le défi à un niveau collectif afin de continuer à servir les intérêts et missions prioritaires des centres du réseau vis-à-vis de leur public.

L'aide au développement : Concernant les centres wallons, dans la perspective de la poursuite de la mise en œuvre de Digistart, un suivi spécifique sera effectué sur la pérennisation du nouveau cadre légal. En effet, ayant été financé pour partie par des moyens du Plan de Relance Wallon prenant fin en 2025, l'avenir du dispositif est très incertain, faisant peser une incertitude sur les opérateurs, et sur cette action d'inclusion numérique. Suite au Plan de Relance Wallon, nous veillerons à ce que les travaux continuent à prendre forme concrètement dans les centres, et ce, malgré le résultat des élections du 9 juin 2024. Nous nous impliquerons particulièrement à pérenniser les actions autour du développement d'un système d'assurance qualité propre aux CISP ainsi que du renforcement des partenariats pour continuer à améliorer la reconnaissance des acquis des stagiaires. Par ailleurs, à la demande de certains centres désireux de s'inspirer pour développer de nouvelles activités, un GT « Entrepreneuriat social » sera lancé courant 2025, en collaboration avec Syneco.

L'animation pédagogique : En 2025, nos projets européens suivent leur cours, pour développer toujours plus d'outils et de ressources au service du réseau AID. Plus particulièrement, ACTION arrivera à sa fin en livrant ses résultats finaux et ouvrant la porte aux réflexions autour des emplois d'insertion. 2025 permettra la poursuite des formations et rencontres à destination des travailleurs et travailleuses du réseau, avec notamment l'organisation d'une journée sportive, en septembre, dans le cadre du projet Pop-Up. Le cycle de nos projets en cours arrivant à son terme, une réflexion sera menée en équipe pour le dépôt de nouvelles candidatures projet, pour pousser toujours plus loin nos réflexions pédagogiques au départ des besoins exprimés par les centres AID. Parmi ceux-ci, un dépôt de projet est déjà prévu autour de l'écoconstruction, pour capitaliser sur le projet IBIS.

Communication : Le soutien en communication apporté aux centres AID se poursuivra en 2025, via un suivi activé plutôt en bilatéral, en fonction des demandes adressées par les centres AID. Les autres chantiers habituels en communication se poursuivront, via la publication de l'AID en Bref et de l'AID News d'une part et la présence sur les réseaux sociaux et la maintenance du site Internet d'autre part, y compris l'alimentation régulière de la partie intranet dédiée aux membres. Une stratégie de communication digitale sera réfléchie avec la mise en place de systématismes et de nouveaux formats. Une attention particulière sera également apportée au site afin de rendre les

informations déjà présentes le plus clair possible et de le moderniser. En parallèle, les GT com' de l'Interfédé prennent, eux aussi, de l'ampleur dans le but de rendre la communication sectorielle et politique la plus cohérente possible, mais surtout de faire appel aux acteurs eux-même.

L'équipe de l'AID Coordination : La clôture du PRW en décembre 2024 a mis fin au détachement de Myriam Colot auprès de l'Interfédé ainsi que la perte des subventions liées. Les trois postes de travail venus renforcer l'équipe pour mener à bien ces projets sont donc arrivés en fin de mission, et nous tenons ici à remercier Martin Cocle, Sophie Pham, Gwennaëlle Hanse et Christelle Barboni pour leur implication. En fin d'année, l'obtention d'un nouveau poste Maribel nous a toutefois permis l'engagement pérenne, dès 2025, d'une nouvelle chargée de communication à mi-temps, en la personne de Zoé Marlair à qui nous souhaitons la bienvenue !

Annexes

Le plan d'action du réseau

Les statistiques 2024

L'organigramme de l'AID Coordination

Le plan d'action du réseau

En janvier 2022, toute l'équipe de l'AID Coordination a eu le plaisir de finaliser son plan d'action pluriannuel 2022-2024.

Ce plan d'action a été validé par ses membres et son conseil d'administration. Il est actualisé annuellement, et permet de soutenir les missions dévouées à la Coordination.

OBJECTIFS ET PRIORITÉS 2022-2024

REPRÉSENTATION		
Finalité	**Objectifs**	**Priorités**
Représenter et défendre les intérêts des centres de formation AID et leurs stagiaires	Assurer la représentation et la défense des intérêts des centres AID et des stagiaires au niveau: + du mouvement (MOC, CSC) + du secteur (Interfédé, Febisp) + des instances de concertation sociale (CE/CPPT mouvement social, Fesefa) + des administrations régionales (DG, Forem, Bruxelles Formation) + des Ministères de l'Emploi et de la Formation régionaux	Vice-présidence Interfédé (2022), suivie de la présidence (2023)
		Assurer la représentation et la défense du secteur dans le cadre du ré-agrément CISP 2022 et du plan de relance wallon, de la réforme et du ré-agrément PMTIC et la représentation générale du secteur ; ainsi que veiller à l'atterrissage du décret Accompagnement individualisé + Renforcer la concertation entre acteurs à Bruxelles
		Co-construire et alimenter les mandats des représentants par les membres + Renforcer et réorganiser la concertation et la représentation à Bruxelles

AIDE A LA GESTION		
Finalités	**Objectifs**	**Priorités**
Suivi de l'évolution des législations	Identifier l'évolution des législations susceptibles d'impacter les centres de formation. Synthétiser et vulgariser l'information. Identifier les enjeux. Construire des pistes de réponses. Développer des stratégies de lobbying pour influencer les dispositifs futurs (lien avec la représentation)	Identification des enjeux et lobbying pour : - Finalisation Décret accompagnement et AGW - Réforme APE - COVID - Suivi réforme décret ISP Bxl et mode de financement - Suivi des enjeux FSE sur Bxl - Evolution du statut des EFT
		Développer des outils et actions de résistance et d'adaptation pour répondre aux évolutions législatives. Accompagner les centres dans l'implémentation de ces outils et actions Attention à porter sur les marchés publics et l'éligibilité des dépenses des centres
		Pérenniser et stabiliser le système de veille + Construire au départ de ressources internes et externes un "pool" d'experts sur les différentes matières + Archiver et référencer les notes d'analyses et les outils de gestion servant à répondre aux évolutions => lien avec les GT com et GT gestion
Décret et inspections : Veille et soutien aux centres	Préparer les centres à être en ordre par rapport aux prescrits Accompagner et/ou défendre les centres lors de litiges avec les inspections Construire un rapport de force collectif (via Interfédé, Febisp...) (lien avec la représentation)	Affiner la check-list des différentes "preuves" à fournir Définir des procédures à mettre en place (appels d'offres, signatures des stagiaires...)
		Organiser le retour d'information (mutualisation) en fonction de la façon dont se déroulent les inspections.

		Accompagner les centres wallons en cas de litige avec l'Inspection Accompagner les centres Bruxellois par rapport au FSE
Outils de gestion économique et financiers	Partage & élaboration d'outils et de pratiques pour améliorer la gestion administrative et financière des centres	Suivi de l'actualité (évolution des prescrits)
		En fonction des échéances récurrentes (inspections, rapports d'activité...)
		Réponse à des besoins spécifiques, individuels ou ponctuels
Encodage des stagiaires	Maintenir et adapter un outil fonctionnel d'encodage des données stagiaires qui rencontre les besoins d'une majorité d'usagers (appropriation, autonomie, fonctions, facilité d'encodage, adaptation aux besoins, etc.)	Développement de modules complémentaires
		Accompagnements individuels (en permanence / sur demande) et formation collective
		Développement de solutions complémentaires ou alternatives (exemple : projet Go Digit)
Gestion des ressources humaines	Développer des outils de gestion des collaborateurs/Motivation des équipes	Identification des besoins et des enjeux liés à l'actualité (télétravail, réforme des rythmes scolaires)
		Recherche et mutualisation d'outils et de méthodes appropriés
		Implémentation et testing des outils et méthodes
Agréments CISP 2023-2029	Soutenir les centres dans la transition vers les nouveaux agréments et l'implémentation des changements	
Stratégie de soutien des centres en crise	Identifier des moyens, outils et procédures pour soutenir / prévenir les crises financières dans les centres	Réflexion avec Syneco sur la démarche à entreprendre pour prévenir et gérer les crises, conscientiser les CA, etc.
		Outiller les permanents dans leur travail de suivi admin/fin des centres
		Développement d'un projet expérimental de soutien mutualisé pour les centres bruxellois

AIDE AU DÉVELOPPEMENT		
Finalités	**Objectifs**	**Priorités**
Evolution des filières de formation et des compétences des formateurs	Développer de nouvelles filières porteuses	Appropriation critique des métiers en pénurie
		Identification de l'offre de formation par bassin
		Reconversion des formateurs en lien avec l'évolution des filières
Formation continue des travailleurs	Assurer une formation continue organisée des travailleurs	Plans de formation individuels et collectifs, et veille aux besoins en compétences en lien avec l'utilisation du numérique en formation
		Faire le lien avec les développements péda/formation de l'Interfédé
		Organisation de rencontres thématiques de travailleurs
Reconnaissance des acquis des stagiaires en ISP	Valorisation des acquis des stagiaires et fluidification des parcours de formation (passerelles et filières entre opérateurs EFP) Travail en lien avec PARS et le PRW	Amélioration des référentiels : de leur production à leur utilisation
		Développement et expérimentation de la démarche qualité
		Amélioration de la connaissance et de l'utilisation des dispositifs de validation des compétences
Diversification des sources de financement (subventions et activités fonds propres)	Soutenir le développement des activités des centres	Relevé des appels à projet et sources de financement autres
		Conseil et stratégie pour le développement des centres

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Finalités	Objectifs	Priorités
Outils d'évaluation et de suivi des stagiaires (PIF, etc.)	Développement et évolution des modèles types et des méthodes d'évaluation et de suivi	Mutualisation des modèles et méthodes d'évaluation et de suivi
		Différenciation des besoins (Défi – EFT)
		Développer les méthodologies et outils
Orientation	Développement des pratiques pour les filières concernées	Suivi d'OTLAV via l'Interfédé
		Analyse des résultats des travaux et GEP/GT de l'Interfédé
		Identification des besoins non rencontrés
Précarisation des publics	Comprendre et appréhender les impacts de la précarisation des publics sur la formation et le recrutement des stagiaires	Objectiver les ressentis, approfondir le sujet en analysant la précarisation et les phénomènes de désaffiliation/disqualification sociale des publics
		Adapter les pratiques aux nouvelles réalités sociales/sociétales
		Suivi impact sur les centres : recrutement, maintien en formation, répercutions collatérales sur le fonctionnement des centres (dynamique stagiaire, lien partenarial, charge IPSP...)
Formation en EFT et pédagogie de chantier	Mieux articuler la dimension formation avec les activités chantier	Mutualisation des besoins des formateurs EFT/chantier et analyse des pratiques en l'état actuel
		Adapter les pratiques en remettant la formation/l'apprentissage et les compétences au centre des chantiers
		Articuler la formation sur chantier avec les référentiels IF
Elaboration du projet post-formation et suivi des stagiaires	Mutualisation / développement des outils d'élaboration du projet post-formation Mutualisation / développement des outils de suivi post-formation	Identification des sources externes de financement pour susciter l'émergence de projets Suivi des projets développés dans le cadre du PRW (renforcement accompagnement)
		Méthode de construction du projet post-formation

		Analyses des méthodes d'évaluation du taux d'insertion des stagiaires
Soutenir le développement pédagogique par des financements externes (projets E+)	Identifier les thématiques porteuses pour les centres	Intégrer les centres dans les projets
		Penser et organiser la dissémination et l'appropriation des productions par les centres

INFORMATION ET COMMUNICATION		
Finalités	**Objectifs**	**Priorités**
Valoriser et rendre accessible le travail de fond réalisé dans le cadre de ce plan d'action	Avoir une information mise à jour, bien organisée, synthétique et facile d'accès (Intranet, Trello, etc.), qui relaie les productions et l'état des travaux relatifs aux différentes thématiques	Capitalisation des informations et outils
		Diffusion de l'information
		Soutien à la production de supports
		Soutenir la communication relative aux supports pédagogiques, entre autres produits dans le cadre des AP
Accompagner et soutenir la communication des centres	Soutenir la réflexion sur les canaux de communication pertinents pour le développement des activités des centres	Appuyer le développement économique par la communication
		Appuyer le recrutement des stagiaires
		Réflexion sur une stratégie de communication globale

SUIVI TRANSVERSAL		
Finalités	**Objectifs**	**Priorités**
Assurer le suivi comptable de l'ASBL		Respect des dispositions et échéances légales

	Proposer une gestion saine, rigoureuse et transparente des comptes	Informations & explications disponibles aux parties prenantes (staff, administrateurs, centres, AG, etc.)
		Actions préventives ou curatives selon le résultat et/ou ses projections
Assurer la concordance des comptes entre les centres & l'ASBL	Mener les opérations requises de concordance des comptes et de gestion de la trésorerie commune	Etat des lieux de la situation et de l'historique (Bxl & RW)
		Apurements éventuels
		Ajustement des lignes de conduites
Chercher des modes de financement complémentaires des activités de l'ASBL	Assurer le développement des axes & missions de l'ASBL	Appels à projets européens
		Missions extérieures (Cardijn, Interfédé, etc.)

Les statistiques 2024

1. Ventilation du public accueilli par sexe

Les femmes restent largement majoritaires parmi notre public. Il y a très peu d'évolution relative d'une année à l'autre.

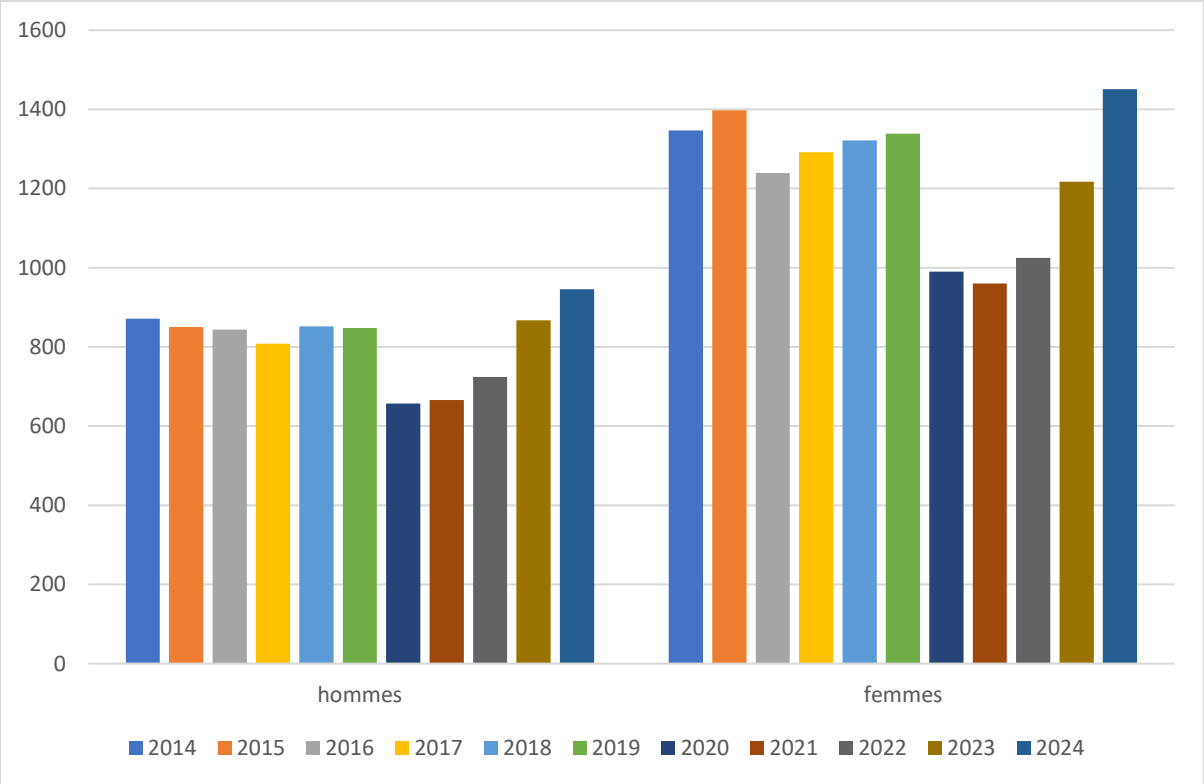

2024	Hommes	Femmes
Chiffres absolus	950	1.451
En pourcentage	39,57%	60,43%

Les femmes sont par ailleurs majoritairement présentes dans les filières DEFI/OISP, comme nous le verrons ci-après.

2. Ventilation des filières par sexe

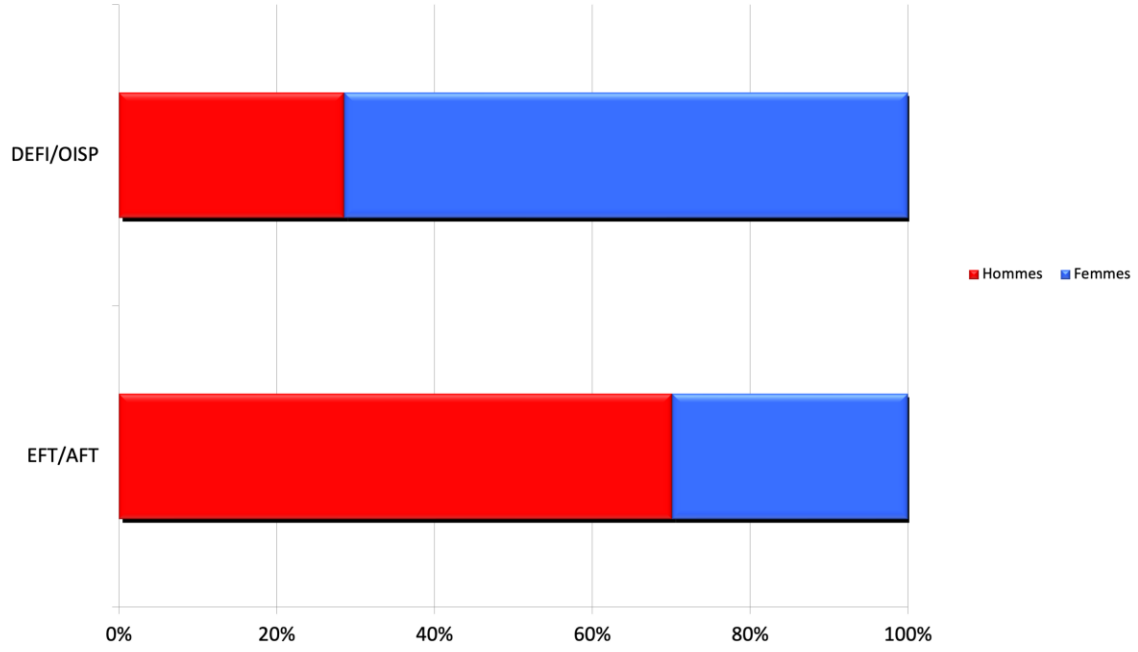

Suivant le type de pédagogie développée, il apparaît clairement que les femmes sont plus présentes que les hommes dans les filières DEFI/OISP (71,44% de femmes), mais le sont moins dans les filières EFT (29,87% de femmes).

Ce résultat très marqué est aussi à mettre en regard avec le nombre de filières en DEFI/OISP et EFT/AFT, les secondes étant moins nombreuses que les premières.

3. Ventilation du public accueilli par niveau d'études

La mission des CISP est de former un public éloigné de l'emploi, notamment pour des raisons de diplôme, en correspondance avec nos options politiques fondamentales.

Le tableau ci-dessous illustre la structure de notre public AID en 2024 où une forte proportion de stagiaires (64,80%) disposent au maximum du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CES2D) : 20,36% des stagiaires n'ont pas de diplôme, 20,20% disposent du CEB et 24,24% sont titulaires du CES2D. Les stagiaires ayant obtenu leur certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) constituent 12% des bénéficiaires, et seulement 1,54% d'entre eux peuvent se prévaloir d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Enfin, une proportion notoire de stagiaires (21,66%) dispose d'un diplôme non reconnu en Belgique.

2024	Sans diplôme	CEB	CES2D	CESS	Supérieur	Non reconnu
Chiffres absolus	489	485	582	288	37	520
En pourcentage	20,36%	20,20%	24,24%	12,00%	1,54%	21,66%

Dans le graphique pluriannuel ci-après, précisons que les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu sont repris sous la mention « max. le CEB », tandis que les stagiaires disposant d'un diplôme « supérieur » sont repris sous la mention « >CES2D ».

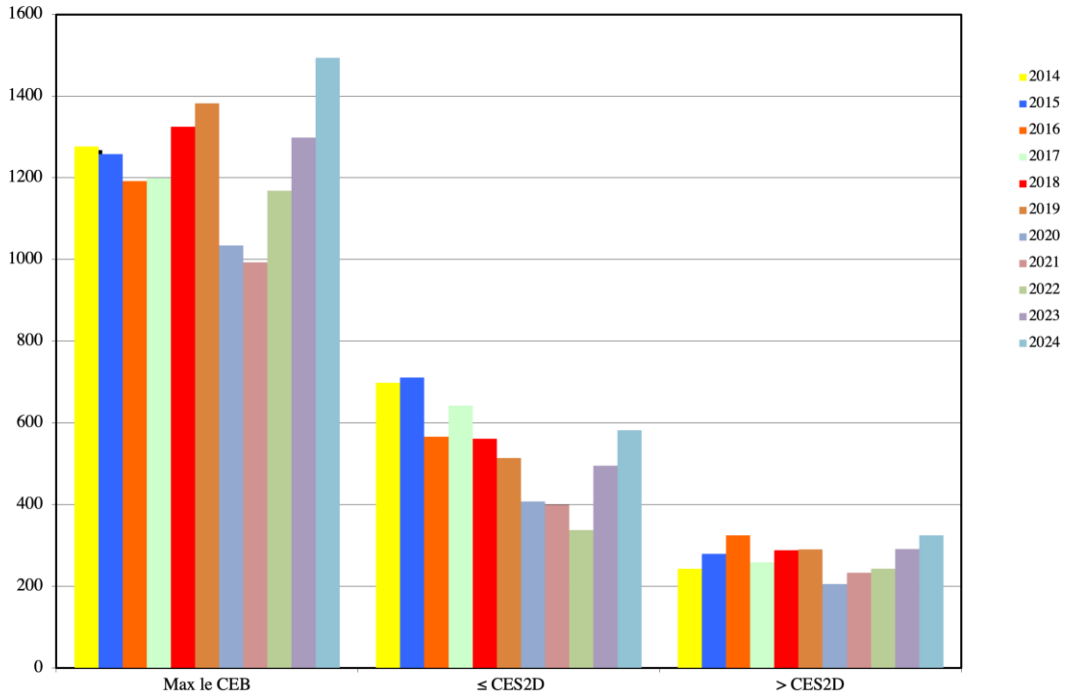

4. Ventilation du public accueilli selon le statut administratif

Jusqu'en 2015, les stagiaires étaient répertoriés selon trois statuts que nous avons maintenus pour nous permettre des comparaisons sur un graphique pluriannuel : chômeur complet indemnisé (CCI), bénéficiaire des allocations du CPAS et demandeur d'emploi inoccupé hors CCI.

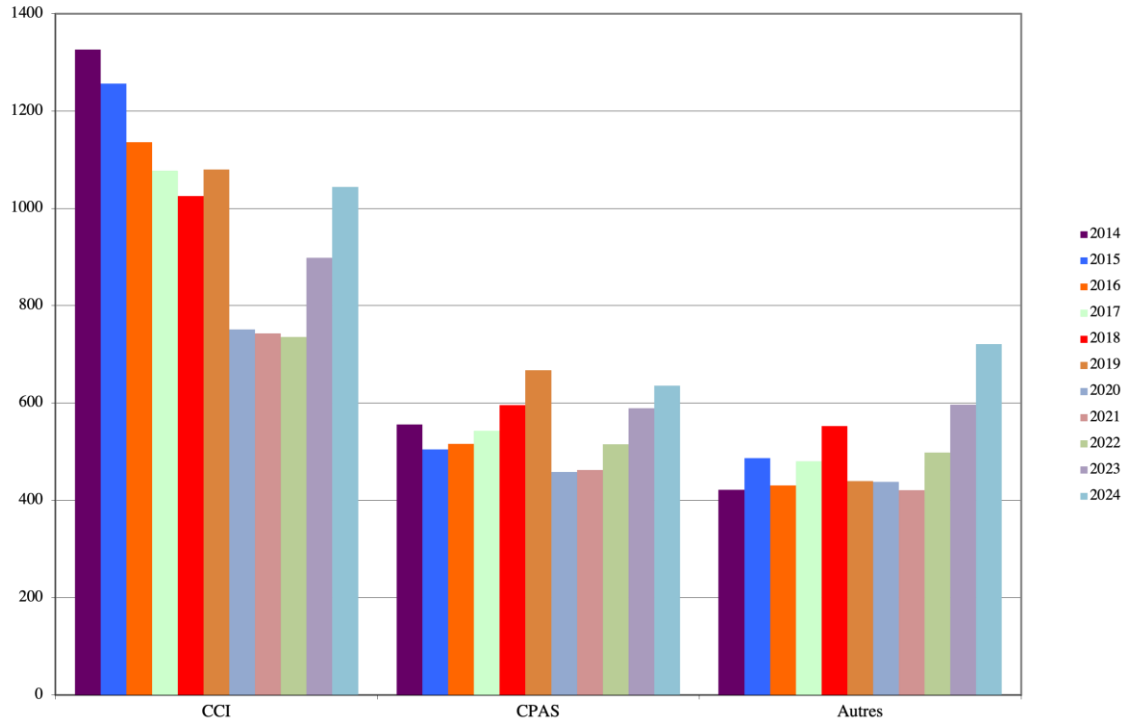

2024	Chômeurs indemnisés	Chômeurs non indemnisés	
		CPAS	Autres
Chiffres absolus	1044	636	721
En pourcentage	43,48%	26,49%	30,03%

Les chômeurs complets indemnisés représentent 43,48% de notre public. Ce pourcentage est relativement stable par rapport à 2023 (43,09%). Les 56,52% restant se répartissent entre les personnes relevant du CPAS (26,49%) et de la catégorie « autres » (30,03%) qui recouvre les personnes qui n'ont pas de revenu car elles sont à charge d'une autre personne.

La diminution graduelle depuis 2015 de la proportion des stagiaires « chômeurs complets indemnisés » est à mettre en lien avec l'activation du comportement de recherche d'emploi : les personnes exclues des allocations de chômage se retrouvent avec seule perspective l'assistance des CPAS ou de leur famille.

5. Ventilation du public accueilli par âge

2024	- 25 ans	+ 25 ans	+ 50 ans
Chiffres absolus	492	1.638	271
En pourcentage	20,49%	68,22%	11,29%

Les stagiaires qui fréquentent les centres de formation ont majoritairement plus de 25 ans (79,51% si on additionne les « + 25 ans » et les « + 50 ans »). Ce ne sont pas des jeunes qui sortent de l'école. Nous formulons l'hypothèse d'un lien avec la mise en place de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi qui, depuis le 1er janvier 2015, n'est plus soumise à une limite d'âge et est donc applicable jusqu'à l'âge de la pension.

Dans notre graphique pluriannuel, nous précisons que les stagiaires de « + 50 ans » sont repris sous la mention « + 25 ans ».

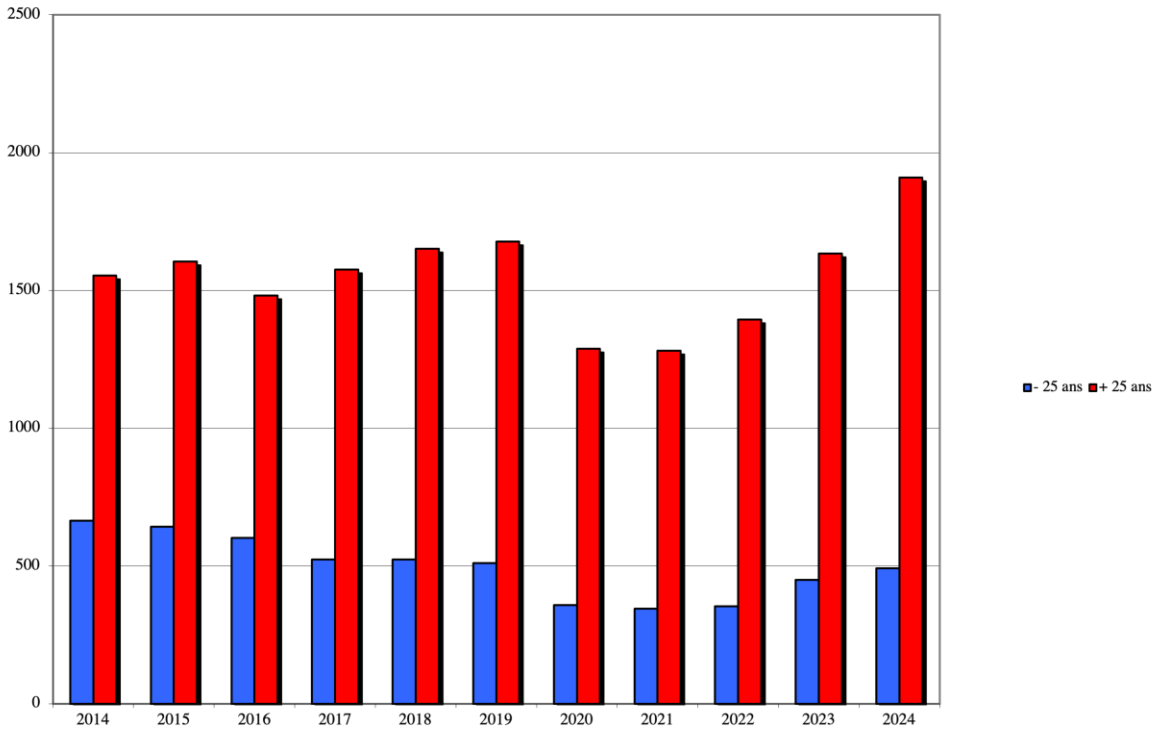

6. Résultats d'insertion

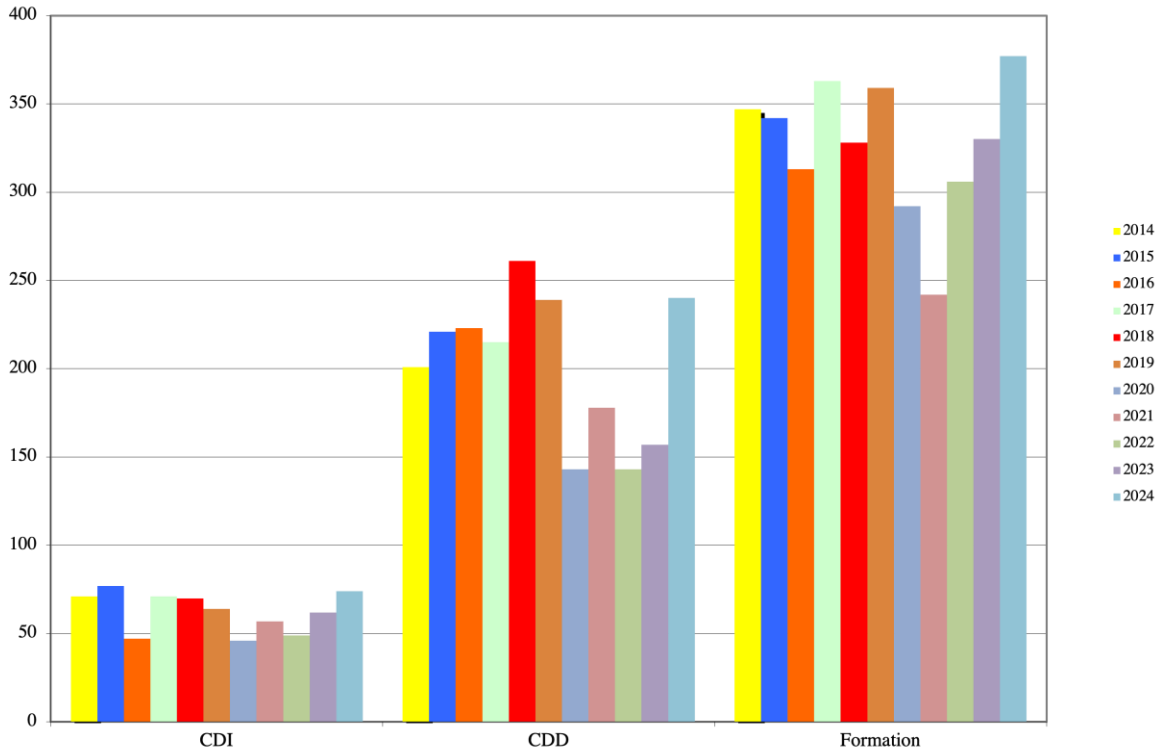

2024	Total des inscrits	Stagiaires ayant quitté ou terminé la formation	Emploi		Formation
			Durée indéterminée	Durée déterminée	
Chiffres absolus	2.401	1.558	74	240	377
En pourcentage			4,75%	15,40%	24,20%
	Taux d'insertion :		**44,35%**		

En 2024, 64,89% des stagiaires ont quitté ou terminé la formation.

Les résultats globaux d'insertion 2024 sont en hausse par rapport à 2023 (+3,74%).

24,20% des stagiaires poursuivent une formation, contre 24,41% en 2023. Le pourcentage de contrats à durée indéterminée obtenus a augmenté (+0,16%), tout comme celui des contrats à durée déterminée (+3,79%).

Quoi qu'il en soit, on notera qu'il y a un enjeu à travailler la sortie du stagiaire et son accompagnement post-formation (c'est d'ailleurs une obligation du décret).

Les pourcentages d'insertion restent relativement stables depuis 2014 en avoisinant les 45%, même s'il y a des évolutions dans le type d'insertion.

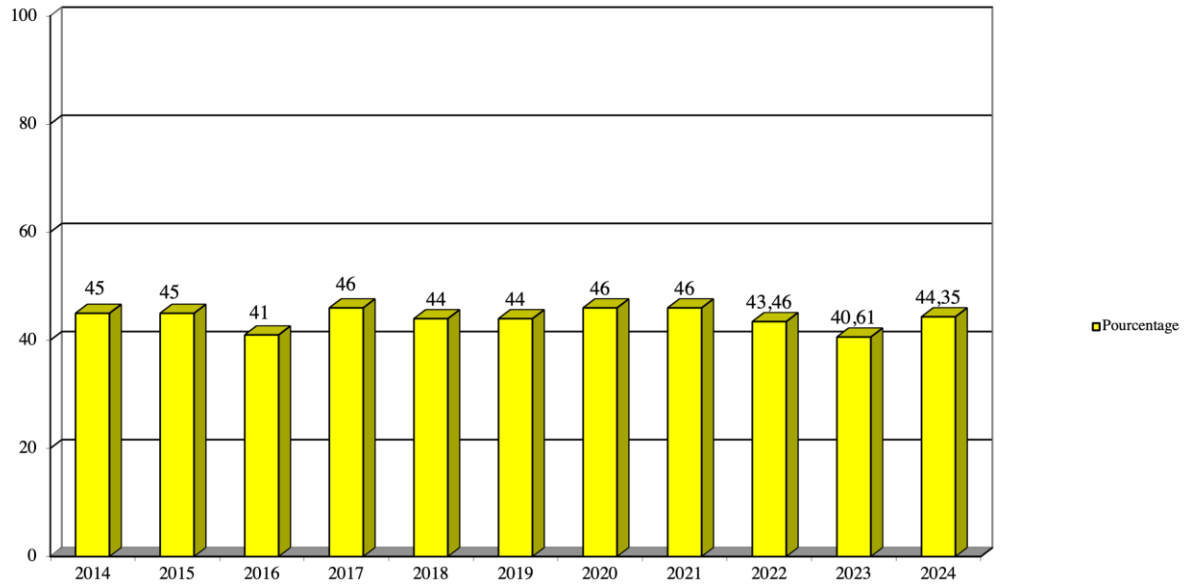

7. Zoom « Taux d'insertion / Niveau de formation de base »

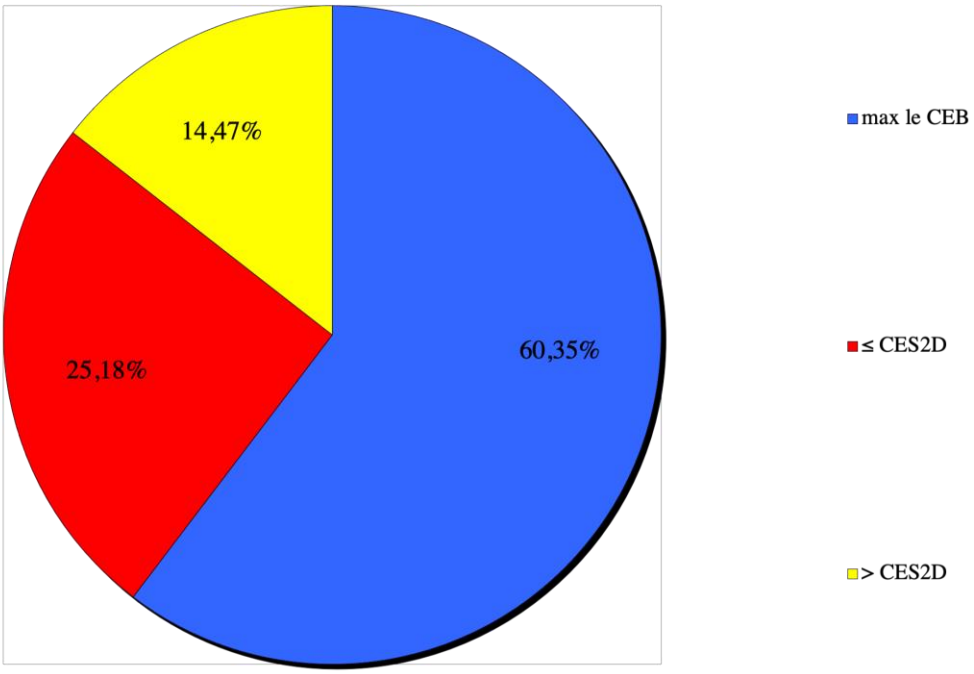

2024	Stagiaires ayant quitté ou terminé la formation pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	≤CES2D	> au CES2D
Chiffres absolus	691	417	174	100
En pourcentage	100,00%	60,35%	25,18%	14,47%

Au-delà des chiffres absolus et d'un regard plus macro, il nous a également semblé intéressant de croiser l'insertion et le niveau d'étude initial : les stagiaires qui ont un emploi ou poursuivent une formation ne sont-ils pas ceux qui au départ avaient les meilleures possibilités d'insertion ?

En 2024, on peut constater que les stagiaires qui disposent :

- au maximum du CEB, représentent 62,22% de notre public pour 60,35% d'insertion ;
- au maximum du CES2D, représentent 24,24% de notre public pour 25,18% d'insertion ;
- d'un diplôme supérieur au CES2D, représentent 13,54% de notre public pour 14,47% d'insertion.

Proportionnellement, on s'aperçoit que le niveau de formation initial des stagiaires a un impact significatif sur leur taux d'insertion.

8. Zoom « Insertion / Formation initiale »

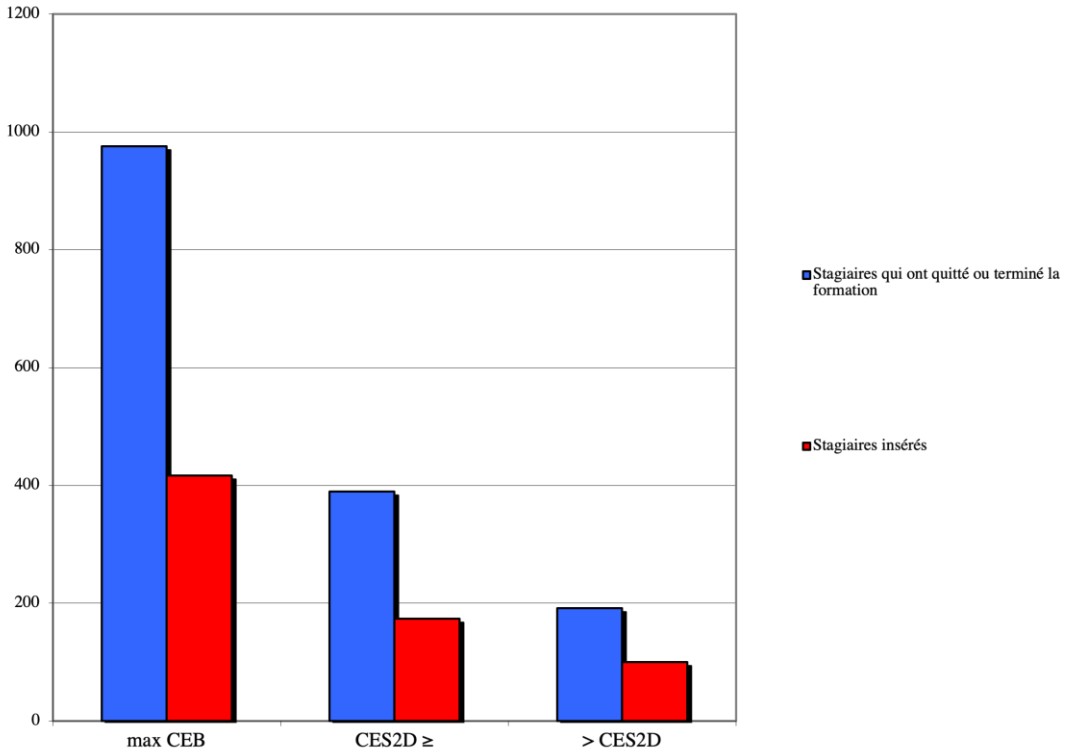

2024	Stagiaires ayant terminé ou quitté la formation	Insertion absolue	Insertion relative
Maximum le CEB	976	417	42,73%
≤ CES2D	390	174	44,62%
> au CES2D	192	100	52,08%
Total	**1.558**	**691**	**44,35%**

La formation initiale est-elle un facteur facilitant une insertion professionnelle ? Comment lire le tableau ci-dessus ?

Quand on a au maximum le CEB, on a 4,2 chances sur 10 de se réinsérer. C'est presque équivalent à la moyenne d'insertion, mais inférieur à la proportion pour les stagiaires disposant au maximum du CES2D (4,4 chances sur 10). Les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D ont quant à eux 5,2 chances sur 10 de se réinsérer.

L'examen de la catégorie plurielle des stagiaires ayant au maximum le CEB (sans diplôme/CEB/diplôme non reconnu) laisse apparaître des disparités au sein de cette catégorie, entre les stagiaires avec le CEB qui ont 4,0 chances sur 10 de se réinsérer et les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu qui en ont 4,8.

9. Zoom « Insertion / Fin de formation »

9.1 Les résultats d'insertion des stagiaires qui ont terminé la formation

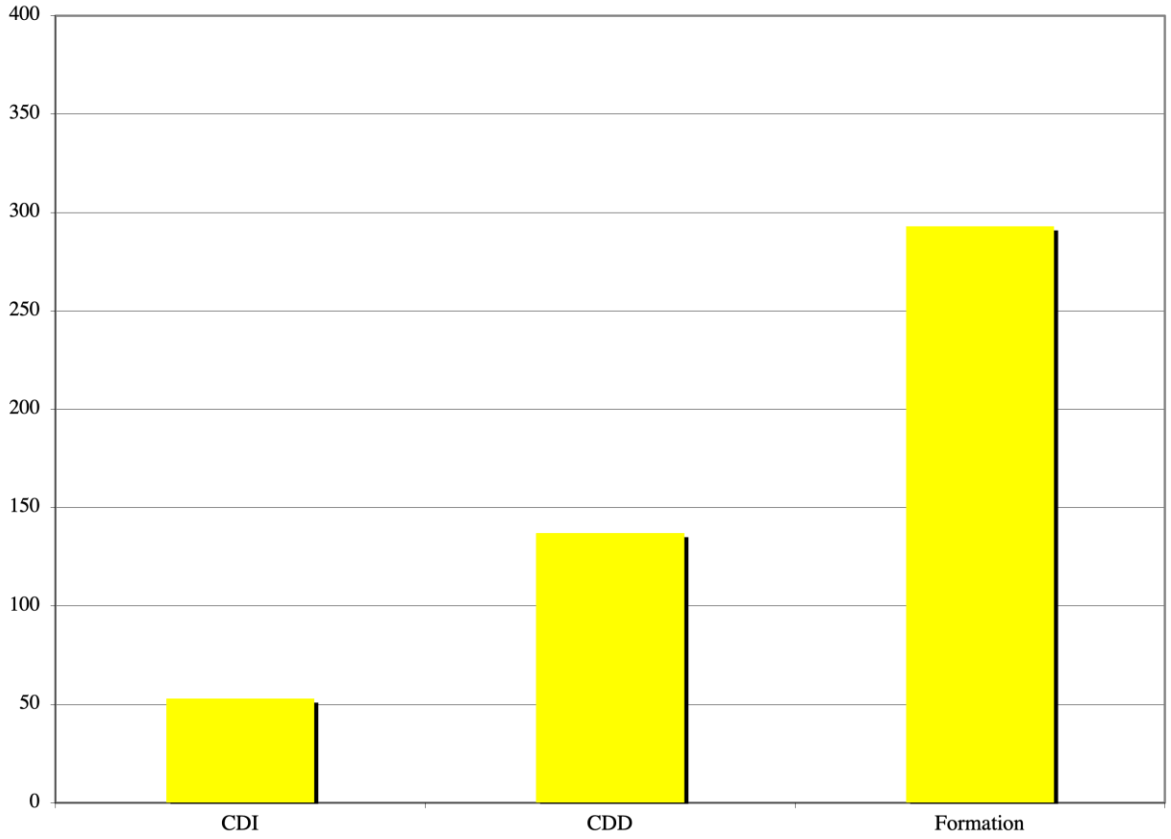

2024	Total des inscrits	Stagiaires ayant terminé la formation	Emploi		Formation
			Durée indéterminée	Durée déterminée	
Chiffres absolus	2.401	941	53	137	293
En pourcentage			5,63%	14,56%	31,14%
	Taux d'insertion :		**51,33%**		

Les résultats globaux d'insertion sont plus élevés pour les stagiaires qui ont terminé leur formation : 51,33% en comparaison des 44,35% pour tous les stagiaires sortis en 2024, qu'ils aient quitté ou terminé la formation.

20,19% de stagiaires ont obtenu un emploi en fin de formation (19% en 2023) et 31,14% poursuivent une nouvelle formation (33,22% en 2023).

9.2 Tableaux croisés entre le taux d'insertion et le niveau de formation de base

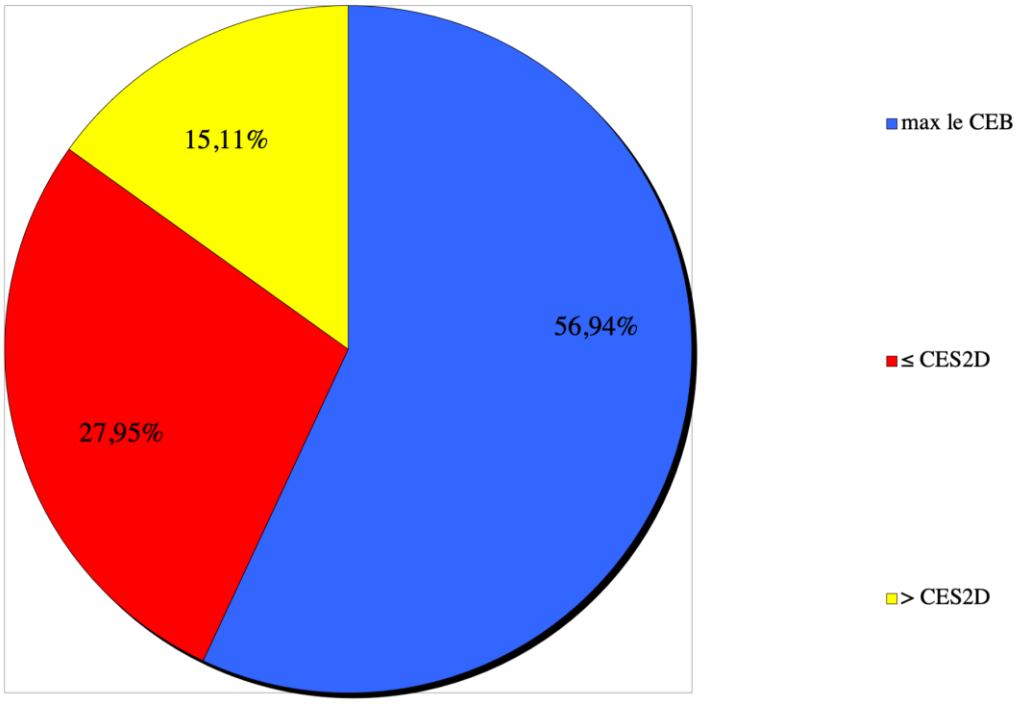

2024	Stagiaires ayant terminé la formation pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	≤CES2D	> au CES2D
Chiffres absolus	483	275	135	73
En pourcentage	100,00%	56,94%	27,95%	15,11%

En croisant l'insertion des stagiaires qui ont terminé leur formation et le niveau d'étude initial, on peut constater que les stagiaires qui disposent :

- au maximum du CEB, représentent 62,22% de notre public, pour 56,94% d'insertion ;
- au maximum du CES2D, représentent 24,24% de notre public, pour 27,95% d'insertion ;
- d'un diplôme supérieur au CES2D, représentent 13,54% de notre public, pour 15,11% d'insertion.

On peut également remarquer que :

- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent au maximum du CEB est inférieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (-3,41%).
- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent au maximum du CES2D est supérieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (+2,77%).

- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent d'un diplôme supérieur au CES2D est légèrement supérieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (+0,64%).

Les stagiaires insérés ayant terminé la formation représentent 69,90% des stagiaires insérés ayant quitté ou terminé la formation.

9.3 Lien entre l'insertion et la formation initiale

2024	Stagiaires ayant terminé la formation	Insertion absolue	Insertion relative
Maximum le CEB	533	275	51,59%
≤ CES2D	269	135	50,19%
> au CES2D	139	73	52,52%
Total	**941**	**483**	**51,33%**

Les stagiaires qui ont terminé leur formation et qui ont au maximum le CEB ont 5,1 chances sur 10 de se réinsérer. Là où les stagiaires disposant au maximum du CES2D en ont 5,0 et les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D 5,2.

L'examen de la catégorie plurielle des stagiaires ayant au maximum le CEB (sans diplôme/CEB/diplôme non reconnu) laisse apparaître que les stagiaires (sans diplôme/CEB) ont 5,2 chances sur 10 de se réinsérer, tandis que les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu ont 5 chances sur 10 de se réinsérer.

Globalement, on peut dire que tous les stagiaires qui terminent la formation voient leur chance d'insertion maximisée.

L'organigramme de l'AID Coordination en 2024

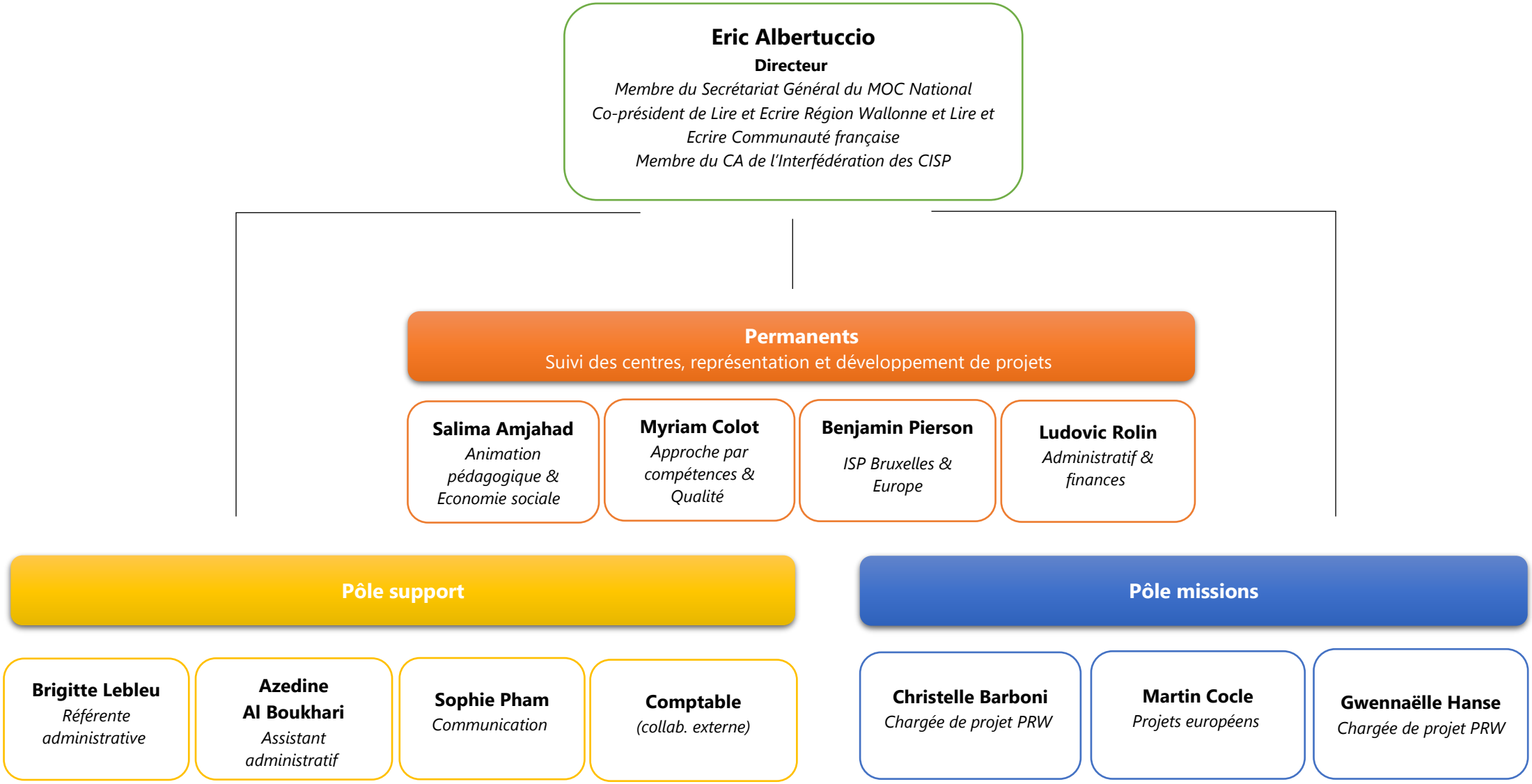

Actions Intégrées de Développement ASBL

Chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles

www.aid-com.be